

HOMMES (*économie politique*). Ce sont les hommes qui constituent la puissance des États : ce sont leurs besoins qui multiplient les richesses ; plus les nations augmentent les productions dont elles ont besoin, et plus elles en consomment, plus elles sont riches. Sans la jouissance et la consommation les productions seraient des biens inutiles. C'est la consommation qui les rend commercables, et qui en soutient le prix ; et c'est le bon prix, et la quantité des productions, qui forment les revenus ou les richesses annuelles de chaque nation. Ainsi les hommes en multipliant et en consommant les productions sont eux-mêmes la cause primitive et constitutive de leurs richesses.

C'est donc de l'emploi des hommes, et de l'accroissement de la population, que dépendent l'entretien et l'augmentation des richesses renaissantes et successives des nations. L'état de la population et de l'emploi des hommes sont donc les principaux objets du gouvernement économique des États, car c'est du travail et de l'industrie des hommes que résultent la fertilité des terres, la valeur vénale des productions et le bon emploi des richesses pécuniaires. Voilà les quatre sources de l'abondance ; elles concourent mutuellement à l'accroissement les unes des autres, mais elles ne peuvent se soutenir que par la manutention de l'administration générale *des hommes, des biens, des productions ; des richesses pécuniaires en non-valeur* sont des preuves manifestes de quelques vices du gouvernement, de l'oppression et de la décadence d'une nation.

ÉTAT DE LA POPULATION

La population s'augmente dans un État à proportion que les revenus de la nation s'accroissent, parce que les revenus procurent une aisance et des gains qui conservent et qui attirent les hommes. Mais c'est par le bon emploi des hommes, conformément aux dispositions avantageuses du pays, que la nation peut accroître ses revenus. La France par sa situation, par les rivières navigables qui la traversent, par son territoire fort étendu et fertile, par la privation où sont ses voisins d'une partie des productions dont elle abonde, peut occuper une multitude d'hommes à l'agriculture et au commerce étranger, qui sont la source des richesses renaissantes et des revenus des nations.

On estime que la population de ce royaume consistait il y a 100 ans en 24 millions d'hommes qui, suivant le dénombrement de 1701, se trouvèrent réduits par l'augmentation des armées, par les guerres presque continuelles auxquelles nous avons été exposés, et par la révocation de l'Édit de Nantes, à dix-neuf millions 500 mille.

En examinant notre population depuis ce dénombrement, on trouve qu'elle a encore souffert une grande diminution par la guerre soutenue avec de grandes armées, pendant douze ans, pour la succession à la couronne d'Espagne. La France entretenait tant par mer que par terre au moins 400 000 hommes de troupes, auxquels il faut en ajouter 200 000 pour le service des armées : c'était 600 000 hommes. Il y en avait 400 000 de plus que la France n'en entretenait il y

a 100 ans. En ne considérant que cet excédent, on voit qu'il fallait chaque année plus de 100 000 hommes pour en réparer les pertes pendant le temps de cette guerre si destructive : c'est au moins un million d'hommes adultes qui ont été enlevés à la nation par excédent, pendant 12 années, et la propagation successive de ce million d'hommes a été éteinte.

Or selon l'ordre de la reproduction, chaque homme et la femme qu'il aurait épousée auraient du moins produit deux enfants, qui seraient parvenus à l'âge du mariage, et plusieurs qui seraient morts avant cet âge. Ainsi cet homme et sa femme, et ses enfants vivants en même temps, auraient formé au moins une famille de quatre personnes. L'extinction de la propagation des familles successives d'un million d'hommes est donc une diminution successive de population de 4 millions de personnes.

Notre population, qui suivant le dénombrement de 1701 était de 19 millions 500 mille la donc été réduite par la guerre de la succession d'Espagne à environ 15 millions 500 mille ; ainsi elle a diminué sous le règne précédent d'environ $\frac{1}{3}$ ou 8 millions, et le royaume n'en a acquis par les conquêtes de Louis XIV qu'environ 500 000 ou 600 000. La population n'a donc pas augmenté depuis. À la vérité nous avons joui d'une paix de 18 ou 20 années, mais depuis environ 26 ans, nous avons été forcés de soutenir avec de nombreuses armées des guerres presque continuelles, en sorte que sans l'acquisition de la Lorraine qui est environ $\frac{1}{5}$ ^e de la population du royaume, notre population aurait souffert une grande diminution. Mais on compte encore aujourd'hui en France, la Lorraine comprise, environ 4 millions de feux¹ qui, estimés du fort au faible à 4 personnes chacun, comprennent environ 16 millions de personnes. Selon la supputation suivie dans la régie des Fermes générales, chaque feu est réduit à 3 personnes $\frac{1}{2}$; ainsi 4 millions de feux ne comprendraient que 14 millions de personnes, mais en admettant les enfants de l'âge de 2 ans, on peut estimer chaque feu à 4 personnes : ainsi 4 millions de feux peuvent comprendre environ 10 millions d'hommes. Il y en aurait au moins 24 millions si on y comprenait les enfants dès la naissance, parce qu'il en meurt plus d'un tiers avant l'âge de 2 ans ; mais nous n'envisageons ici les hommes que relativement aux productions, à la consommation et à la propagation.

Les enfants de bas âge ne peuvent être admis que par rapport à leur consommation, mais, avant l'âge de deux ans, leur consommation est un petit objet. Ceux qui cherchent à connaître l'état de notre population par les rapports annuels entre les naissances et les morts, doivent trouver un bien plus grand nombre d'hommes que celui auquel nous nous fixons, en ne comptant les enfants que depuis l'âge de 2 ans.

Selon les calculs de M. Dupré de Saint Maur, et de M. de Buffon sur les probabilités de la durée de la vie, il meurt environ $\frac{1}{4}$ des hommes depuis l'âge de 2 ans jusqu'à l'âge de 16 à 17 ans. Ainsi sur 16 millions d'hommes, y compris

¹ Détail du royaume de France par M. Doisy 1753.

les enfants de l'âge de 2 ans, il y a 12 millions d'adultes, savoir six millions de mâles, 6 millions de femelles, et 4 millions d'enfants de différents âges, depuis 2 ans jusqu'à 17 ans.

Par les travaux rustiques, on juge qu'il y en a plus de la moitié de l'un et de l'autre sexe qui habitent les campagnes. On compte qu'il y a environ 750 000 charrues employées à la culture des grains, et qu'il y a au moins 2 hommes adultes mâles occupés aux travaux de main-d'œuvre compris sous l'emploi de chaque charrue. Ainsi cette partie exige au moins un million 500 mille hommes adultes. Le gouvernement des bestiaux, les vignes en occupent à peu près autant. Les autres travaux de la campagne, la fabrication des instruments et autres ouvrages pour ces différents travaux, l'administration de la religion dans les paroisses, la construction des habitations, des métairies, etc., en occupent encore plus d'un million, ce qui monte à plus de 4 millions d'hommes adultes mâles ; et s'il y en a moins, ce qui est vraisemblable, il faut que les femmes et les enfants y suppléent. Dans ce cas, les travaux ne s'exécutent que très imparfaitement, mais encore bien plus imparfaitement si les corvées, les vexations, la misère découragent les paysans, et si les fermiers sont trop pauvres, et hors d'état de payer leur salaire.

Ainsi notre culture, quoiqu'elle soit dans un fort mauvais état et réduite à la moitié des terres cultivables, doit occuper plus de la moitié des habitants du royaume. Il ne reste pour le commerce, pour les artisans, pour la jurisprudence, pour les arts et les sciences, pour les manufactures, pour les collèges, couvents et clergé des villes, pour les ouvriers des bâtiments, pour les propriétaires qui habitent les villes, pour la guerre, pour les voituriers, pour la marine militaire et marchande, etc., qu'environ 2 millions d'hommes adultes mâles.

On voit donc que pour un aussi grand royaume que la France, une population qui ne consiste qu'en 16 millions d'hommes est extrêmement faible ; que de 60 millions d'arpents de terres cultivables, il y en a la moitié qui doit rester en friche ; que l'autre moitié doit être mal cultivée, surtout s'il n'y a pas assez de richesses dans les campagnes pour subvenir aux dépenses et que les autres ouvrages de main-d'œuvre doivent y être bornés à proportion, car l'industrie ne s'étend qu'à raison des revenus des propriétaires des biens-fonds et du commerce extérieur de marchandise de main-d'œuvre.

Selon la supputation de M. Dupré de Saint Maur, il y a 600 000 hommes à Paris. On en juge par la consommation annuelle du blé dans cette ville, qui est d'environ 81 250 muids ou 975 000 septiers, y compris le pain fait hors de la ville ; ainsi, en estimant du fort au faible la consommation de chaque personne à un septier et demi, 975 000 septiers nourrissent 650 000 personnes. Dans ce nombre sont compris les étrangers qui résident successivement à Paris. Il y a aussi la consommation de la farine pour la nourriture des enfants au-dessous de 2 ans. Il est vrai qu'il y a beaucoup d'habitants qui ne résident pas à Paris pendant toute l'année, mais on n'a estimé la consommation de chaque personne qu'à un septier et demi, ce qui serait trop peu, surtout pour les domestiques et les ouvriers, qui forment plus des 3/4 des habitants de Paris. Ainsi on voit par la consommation

annuelle du blé dans Paris, que le nombre des habitants, y compris les enfants de l'âge de deux ans, ne monte qu'environ à 600 000 dont il y a 450 000 adultes, et 150 000 enfants de différents âges, depuis 2 ans jusqu'à 17 ans. On a remarqué que cette consommation était à peu près la même il y a 100 ans, et que suivant les dénombrements faits du temps du cardinal de Richelieu, on comptait alors 800 000 âmes dans Paris ; ainsi quoique la population des campagnes soit excessivement diminuée depuis 100 ans, celle de Paris n'a pas augmenté. En n'admettant dans la supputation de M. de Saint Maur les enfants que depuis l'âge de 2 ans, elle peut s'accorder avec l'opinion commune, qui porte le nombre des personnes qu'il y a dans Paris à 800 000. Car en y ajoutant les enfants dès la naissance, il doit y avoir effectivement 800 000 personnes ; parce que depuis la naissance jusqu'à l'âge de 2 ans, il meurt environ un tiers des enfants. Si on juge du nombre des habitants de Paris par le nombre de ceux qui meurent chaque année, qui monte environ à 20 000 et qu'on estime à un 40^e de la totalité, les calculs de part et d'autre s'accordent assez exactement.

La propagation suit à peu près la même proportion dans Paris et dans les campagnes. La débauche diminue beaucoup les mariages dans Paris, mais dans les campagnes les mères allaitent leurs enfants et ceux des bourgeois ; ainsi elles ne peuvent donner des enfants qu'environ tous les trois ans. Ainsi la diminution de propagation de part et d'autre est compensée.

Il naît environ 20 000 enfants à Paris chaque année : cette propagation est à raison de 1/30^e sur 600 000 habitants dans Paris ; donc les 16 millions, ou la totalité de notre population, donnent annuellement environ 530 000 enfants. Il en meurt 290 000 avant l'âge de 17 ans, il n'y en a donc chaque année que 240 000 qui parviennent à l'âge de 17 ans : ainsi il y a tous les ans environ 120 000 garçons et 120 000 filles qui arrivent à cet âge.

En considérant le temps de la durée de la fécondité des femmes, il doit naître environ, en 30 ans, autant d'hommes qu'il en existe continuellement, car en observant que les femmes se marient à l'âge de 20 ans, en supposant une compensation du plus au moins, la fécondité des femmes cesse à l'âge de 50 ans ; ainsi pour perpétuer la même population, il faut qu'il naisse autant d'hommes en 30 ans qu'il en existe continuellement.

Quoiqu'il ne naisse annuellement à Paris qu'environ 20 000 enfants, et que cette propagation successive ne fournisse chaque année qu'environ 9 000 adultes mâles et femelles, il se fait cependant annuellement environ 4700 mariages dans cette ville. Le nombre des personnes qui se marient est donc pour le moins égal au nombre de ceux qui parviennent chaque année à l'âge de puberté, ce qui ne paraît pas s'accorder avec la multitude d'habitants de cette ville qui restent dans le célibat. Mais aussi les enfants de famille de Paris, surtout les enfants mâles, forment-ils la moindre partie de ceux qui se marient dans cette ville. La plus grande partie des bourgeois est continuellement renouvelée par d'autres habitants qui viennent des provinces s'établir à Paris. Le nombre des domestiques est de 150 000, et il n'y en a pas 1/8^e qui soit né à Paris. Les 3/4 de ceux qui y exercent

des professions sont fournis par les provinces. Par exemple de 397 procureurs au parlement, il y en a au plus 100 qui soient nés à Paris.² On peut donc présumer qu'il n'y a pas la moitié des hommes mariés à Paris qui soient nés dans cette ville. Les femmes, si on en excepte les domestiques, sont la plupart de Paris, car presque tous les hommes qui s'y établissent épousent des femmes qui y ont leur famille.

Il faut encore remarquer par rapport au nombre des mariages qui se font à Paris, qu'il y a beaucoup d'hommes veufs et de femmes veuves qui se marient, d'où l'on peut conjecturer qu'il n'y a pas la moitié des hommes nés à Paris qui s'y marient. Ainsi la population de Paris ne s'entretient qu'aux dépens des provinces.

CAUSES DE DÉCROISSEMENT ET D'ACCROISSEMENT DE POPULATION.

La guerre, le célibat, la non-valeur des denrées, le défaut de richesses pour la culture des terres et la misère du bas peuple, détruisent la propagation. Les armées nombreuses entretenues par une nation épuisent l'État, l'intolérance trop rigoureuse et de religion détruisent l'empire du souverain.

Un royaume intolérant environné d'États puissants et tolérants est dans une position fort désavantageuse. La liberté de la religion attire les hommes et les richesses. L'intolérance trop rigoureuse les expulse d'un royaume et leur en interdit l'accès. Ces deux effets s'opposent également à sa prospérité, et augmentent de plus en plus celle des États tolérants. Ainsi un royaume intolérant se détruit peu à peu, et hâte les progrès des richesses, de la population, et de la puissance de ses voisins.

Ce sont les richesses qui soutiennent aujourd'hui la force des royaumes, et ce sont les hommes qui produisent les richesses : les grandes armées épuisent les unes et les autres. L'Anglais, toujours dirigé par ses calculs, juge de la durée des entreprises de ses ennemis par leurs efforts en hommes et en dépenses ; il assure ses succès par le fonds successif de ses richesses. Il ne les mesure pas sur la masse pécuniaire de l'État. « Nous ne devons être attentifs », disent-ils dans leurs écrits politiques, « qu'aux richesses qui se perpétuent, qui se renouvellent, qui renaissent par le commerce et par le produit des biens-fonds. Également occupés à soutenir dans la guerre et dans la paix, le commerce et l'agriculture, nous trouvons toujours dans nos richesses successives des ressources qui ne sont pas ruineuses. Nous nous conduisons comme un riche propriétaire qui a peu d'argent comptant, et qui par ses grands revenus peut toujours suffire à de grandes dépenses. Nos armées ne sont point l'élite d'une nation militaire, nos soldats sont braves pour de l'argent ; notre gouvernement établit bien moins les succès de la guerre sur les opérations militaires que sur nos richesses et sur nos négociations politiques. Nous sommes presque toujours en guerre, mais notre État n'est point déchu de sa prospérité, de sa considération dans l'Europe, de sa domination sur

² Voyez la liste des procureurs dans l'Almanach royal.

les mers, des progrès de la population et de l'opulence de ses colonies. Nous avons contracté des dettes pour soutenir une guerre opiniâtre, mais nous en avons été dédommagés par un traité de paix avantageux. Nous ne comptons pas comme la France 1 200 ou 1 500 millions d'espèces d'or et d'argent, cependant nous aurions pu aussi augmenter en apparence nos monnaies, si nous en avions rehaussé le numéraire. Notre masse pécuniaire peut être proportionnée à l'étendue de notre royaume et de notre population, mais nos revenus ne sont pas dans la même proportion, car ils ne sont guère moins considérables que ceux de toute la France. »³

C'est en effet dans les revenus, et non dans la masse pécuniaire, que réside la puissance des États. La masse pécuniaire des richesses monte rarement à la moitié des revenus. Ainsi ce n'est pas sur ce fonds que doivent porter les dépenses d'une nation, c'est sur les richesses que les revenus restituent annuellement ; et s'il est vrai, comme les Anglais le soutiennent effectivement, que les revenus de l'Angleterre sont aussi considérables que ceux de la France⁴, il s'ensuivrait qu'elle serait plus riche, car un État égal en revenus à un autre qui est plus grand est à proportion plus riche, parce qu'il exige moins de dépenses pour le gouvernement, pour les fortifications, pour la sûreté des villes frontières, et parce que ses richesses ne s'étendent pas au besoin d'un si grand nombre de sujets, et chaque citoyen étant plus riche, la nation est plus opulente.

La population de l'Angleterre, moins nombreuse que celle de la France, subvient à peine à la manœuvre de sa marine ; ainsi elle ne peut pas lui fournir de grandes armées sur terre, mais la population ne règle pas les forces d'un État, car les armées ne peuvent se soutenir qu'à proportion des revenus. Celles qui excèdent

³ *Journal Économique*, juin et juillet 1757. Avis économiques d'Angleterre.

⁴ On estime qu'il y a en Angleterre 7 millions d'hommes, 2 500 000 en Écosse, et 1 500 000 en Irlande. Ainsi notre population surpasse de 5 millions celle des trois royaumes. L'aisance des habitants de l'Angleterre y procure une grande consommation, qui est toujours la jouissance des grands revenus, et c'est par là, en effet, que l'on peut juger des richesses annuelles d'une nation ; mais il est aisé à la France de procurer la même aisance à ses habitants, et d'accroître en peu de temps sa population. Son gouvernement, qui reconnaît aujourd'hui la solidité des principes de Sully, n'est pas moins occupé que l'était ce grand ministre à rappeler l'abondance dans le royaume, mais les extraits des Anglais sont fondés sur l'étal actuel des revenus de la France et de ceux de l'Angleterre, et ces calculs ont d'abord pour base la taxe des terres proportionnelle au revenu des propriétaires, or cette taxe démontre un revenu de 200 millions de livres tournois pour la part des propriétaires. Or ils prouvent que les revenus des propriétaires en France sur les terres (qui est environ le 8^e du produit total des terres frais compris) ne s'étend pas plus loin. Ils estiment que le commerce de l'Angleterre est le double de celui de la France. Ce n'est pas, comme ils le prouvent, l'étendue du territoire qui décide des revenus, des biens-fonds ; c'est la culture et le prix des productions. La Hollande et la Zélande en fournissent un exemple bien sensible, car ces deux provinces retirent de 1 500 000 arpents de terre un produit qui est égal à celui du tiers de la France qui est de 130 millions d'arpents. On ne doit pas mettre les loyers des maisons, ni les rentes qui consistent dans l'intérêt de l'argent au rang des revenus, car les maisons et l'argent sont des biens stériles. Il faut que d'autres biens produisent les revenus avec lesquels on paie les loyers et les rentes.

les revenus de la nation lui sont plus préjudiciables que celles de ses ennemis. L'Angleterre se croit d'autant plus puissante qu'elle a peu besoin de troupes de terre, qu'elle épargne à cet égard des grandes dépenses, et qu'elle peut en faire d'autres pour sa défense qui lui sont plus avantageuses.

Les armées sont l'instrument de la défense d'un État, mais c'est l'État lui-même qui se défend, par ses forces, et par son intelligence : c'est-à-dire par ses richesses et par ses négociations politiques. Un historien transmet à la postérité les exploits militaires de sa nation, il éblouit les lecteurs par le merveilleux des opérations de la guerre. Mais s'il ignore les ressources du gouvernement économique et politique, il fait un livre plus amusant qu'instructif ; c'est l'histoire des guerres, et non l'histoire des traités de paix et des causes des succès des guerres.

Il est bon que le soldat et l'officier bornés aux expéditions militaires croient que le sort de la nation dépend uniquement du succès des sièges, des batailles ; qu'ils pensent qu'un État bien peuplé est fort puissant, parce qu'il peut fournir un plus grand nombre de combattants ; qu'ils sachent que les paysans robustes sont préférables aux citadins pour former de bons soldats ! Mais le gouvernement, qui a des vues plus étendues, ne dépeuplera pas les campagnes et ne détruira pas la source des revenus de l'État pour rechercher un mieux particulier, si ennemi du bien général.

On peut juger de la dépopulation que causent les levées des troupes dans les campagnes par les effets de la milice permanente établie dans le royaume depuis environ 30 ans. Cet établissement avait paru trop avantageux pour que l'on pût s'apercevoir promptement des pertes irréparables qu'il cause à l'État. Le fonds de cette milice est de 60 000 hommes, qui se renouvellent tous les 6 ans, et d'environ 20 000 hommes pendant les 6 années pour réparer les pertes. Ce sont 80 000 hommes adultes qui ne peuvent se marier, et dont il ne revient pas 20 000 à leurs foyers à chaque renouvellement. Ainsi c'est depuis 30 ans 300 000 hommes dont la propagation est éteinte. Chaque famille successive est estimée à 4 personnes ; l'extinction de la propagation de 300 000 hommes est donc une diminution successive de population de 1 200 000 hommes mâles et femelles.

Plus des 2/3 de la milice tombent sur les campagnes, parce que les grandes villes et les privilégiés en sont exempts. Ainsi sur 60 000 hommes que la milice enlève sans retour en 6 ans, les campagnes en fournissent plus de 40 000 ; c'est environ 7 000 par an, ce qui est à peu près 1/8^e des garçons de la campagne qui parviennent chaque année à l'âge de 17 ans. Mais, par progression, ce 8^e dégénère en 7^e et en 6^e ; ainsi depuis 30 ans la milice a enlevé des campagnes 200 000 hommes, et a diminué de 800 000 la population. Mais, ce qui augmente encore plus la dépopulation des campagnes, c'est la désertion des garçons qui se retirent dans la ville pour éviter de tirer au sort ; en sorte que pour un garçon sur qui le sort tombe, la campagne en perd au moins trois. C'est donc encore depuis 30 ans 400 000 hommes dont la propagation est dérobée aux campagnes.

Ainsi la milice a déjà diminué la population dans les campagnes, depuis 30 ans, de plus de 2 millions d'hommes mâles et femelles. Si cet établissement destructif continuait, il dévasterait les campagnes en moins d'un siècle.

Le projet de la milice permanente faisait entrevoir aux militaires de grands avantages. Il assurait à l'État un fonds successif et disponible de 60 000 hommes, au-delà du pied ordinaire des vieilles troupes. On pouvait dans les temps de guerre en incorporer une partie dans les régiments. On pouvait aussi en former des régiments particuliers de grenadiers royaux, de grenadiers de France, etc., qui augmentaient perpétuellement le fonds de nos armées. Mais pour saisir ces avantages, il faudrait donc penser que le royaume n'a besoin que des guerres pour subsister, et perdre de vue les dépenses énormes que les guerres exigent.

C'est le zèle des militaires qui borne ainsi leur vue aux progrès de nos armées, et seulement aux progrès de nos armées de terre, car les avantages qu'on prétend retirer de la milice permanente n'influent point sur notre marine militaire ; au contraire, la dépopulation que cause cette milice lui est très préjudiciable.

Cependant la France est un royaume maritime, qui a plus à se défendre par mer que par terre, depuis que l'Angleterre est devenue, par sa marine militaire et marchande, l'appui de nos ennemis. D'ailleurs la France a un commerce à soutenir, et des possessions au-delà des mers à défendre. La plupart des puissances d'Allemagne, privées des avantages de la navigation, ne peuvent se procurer que peu de richesses par le commerce des denrées de leur cru. Leurs revenus sont fort bornés, elles seraient hors d'état de soutenir de grandes armées, elles ne pourraient pas même les sortir du territoire qui leur fournit la subsistance, si elles n'étaient aidées par les richesses que leur prodigue l'Angleterre, et que cette puissance se procure par sa marine. C'est pourquoi cette nation redoute tant l'accroissement de la nôtre. Elle ne dissimule pas que si nous opposions à sa domination sur les mers des forces suffisantes, nous changerions le système des guerres de l'Europe, que nous n'aurions plus besoin de tant multiplier nos troupes par terre, parce que nos voisins, réduits à leurs propres forces, ne pourraient plus nous opposer de nombreuses armées. En effet son commerce interrompu, ou fort gêné par nos forces maritimes, ne serait plus pour elle alors une ressource inépuisable de richesses, et cette nation forcée de faire de plus grandes dépenses sur les mers, pour se défendre contre une puissance redoutable, ne pourrait plus soutenir à force d'argent des confédérations contre nous. Nos voisins, qui ne trouveraient plus en elle les mêmes ressources, se prêteraient moins à ses entreprises et à ses vues ambitieuses. Les guerres deviendraient moins destructives, moins fréquentes, et moins ruineuses pour nous, car celles que nous aurions à soutenir sur mer, contre cette puissance maritime, seraient beaucoup moins dispendieuses que celles qu'elle nous suscite par terre.

La guerre sur mer n'exige pas ces dépenses immenses pour les charriots d'artillerie, de vivres, de fourrages et d'équipages. Elle ne porte pas les richesses de la nation chez l'étranger, les troupes militaires y sont peu nombreuses ; elle épargne les frais de la cavalerie, les officiers y sont plus retenus dans leurs

dépenses. On a toujours, pour l'achat des vivres et des munitions, des arrangements, des facilités, et une égalité de prix qu'on ne peut se procurer dans les guerres sur terre.

Les forces maritimes assurent l'établissement et les progrès du commerce extérieur, qui soutient les revenus des biens-fonds, car à l'appui d'une marine militaire, redoutable aux autres puissances maritimes, notre commerce et la population du royaume s'étendrait partout. Il ne recevrait plus la loi des autres. Dans les comptoirs étrangers, le commerce réciproque s'établirait unanimement et librement entre les puissances commerçantes rivales. Les gênes, les prohibitions, l'exaction des droits onéreux et préjudiciables au débit des marchandises disparaîtraient : la navigation s'établirait universellement dans tous les ports, de part et d'autre, et le commerce rentrerait dans l'ordre naturel à l'avantage de toutes les nations commerçantes. Elles seraient forcées à se prêter mutuellement à toutes facilités et à tous arrangements, également avantageux à l'intérêt commun. Elles ne s'attacheraient plus qu'à faire prospérer chez elles le genre de commerce qui leur serait le plus profitable. On n'oserait plus recourir aux petits moyens de s'entre-nuire, on verrait le commerce plus en grand, et on reconnaîtrait qu'on doit mutuellement le favoriser de toutes parts ; que le commerce purement actif est une chimère, que les vendeurs ont besoin d'acheteurs, qu'il faut qu'ils soient réciproquement les uns et les autres acheteurs et vendeurs, et que leurs richesses contribuent également pour tous à l'opulence de leur commerce.

Le fameux acte de navigation de Cromwell, qui ferme les portes de l'Angleterre aux étrangers, n'est pas aussi favorable au commerce de la nation qu'elle le pense, et que nous le croyons nous-mêmes. La plupart de nos auteurs qui traitent du commerce, et surtout du commerce des denrées de notre cru, croient que pour favoriser notre navigation, l'exportation de nos denrées par mer doit être réservée exclusivement à la nation ; mais ce monopole n'a pu être suggéré que par un intérêt particulier des commerçants. Ils prouvent très bien que pour étendre notre commerce, et pour nous enrichir, on doit rétablir pleinement la liberté de la vente de nos productions à l'étranger ; mais ils soutiennent que l'accroissement de notre commerce extérieur doit avoir pour objet immédiat l'accroissement de notre marine, que nous devons porter nous-même nos denrées à l'étranger, et apporter celles que nous achetons, afin que notre marine commerçante élève beaucoup d'hommes à la manœuvre de la navigation pour la marine militaire.

Il est vrai que le commerce extérieur doit produire ces bons effets, mais il doit les produire indépendamment d'aucune condition préjudiciable au progrès général du commerce, ni même aux revenus de la nation. Nous devons faciliter et augmenter autant qu'il est possible le débit de nos denrées ; ce ne serait pas le moyen de réussir que d'interdire l'entrée de nos ports aux étrangers qui viendraient les acheter, ou de leur interdire le libre accès des marchandises qu'ils nous apporteraient eux-mêmes, afin de les priver des gains du fret et de les assurer à notre navigation.

Ce sont là les vues de nos négociants, qui n'aspirent qu'à de grosses fortunes, et qui redoutent la concurrence de l'étranger dans l'achat des denrées de la nation. Leurs compatriotes sont toujours la victime de leurs représentations captieuses et de leur intérêt particulier. Ils ne tendent qu'à faire baisser le prix des denrées dans leur pays. Le bon marché dans l'achat (disent-ils) est le premier gain et il facilite la vente chez les étrangers, et ils nous persuadent que c'est le vrai moyen d'augmenter le commerce. Ainsi selon eux le moyen d'augmenter notre commerce extérieur est d'en tirer les profits sur la nation. Ce principe a été la source des privilèges, des prohibitions, des monopoles, et l'accroissement de ce commerce destructif n'a servi qu'à faire tomber les denrées de la nation en non-valeur, à lui faire acheter plus cher les marchandises qu'on lui apporte, à nuire au commerce en général : aussi n'apporte-t-il aucun avantage à notre agriculture, à la multiplication des troupeaux, à la culture des chanvres, etc.

Le gain que l'acheteur peut se procurer facilite la vente des marchandises, et le vendeur a intérêt, pour mieux vendre et pour augmenter le débit, de n'apporter aucun obstacle au profit du marchand.

Si nous gênions le commerce de nos voisins pour favoriser les progrès de notre marine, ce serait assujettir le capital à l'accessoire, et nous n'arriverions pas au but que nous nous proposerions, car des arrangements si contraires aux succès du commerce des denrées de la nation, ne seraient pas moins désavantageux aux progrès de notre marine, que préjudiciables aux revenus de l'État. D'ailleurs, en assujettissant les autres à des conditions qui leur sont désavantageuses, il faudrait s'attendre de leur part à d'autres conditions qui pourraient être encore plus nuisibles à notre commerce et à notre navigation. Ainsi tous ces petits moyens vicieux tournent toujours au désavantage de ceux qui y ont recours, parce qu'ils gênent et affaiblissent plus leur commerce qu'ils ne favorisent leur navigation.

Ce n'est pas l'édit de navigation de 1660 qui a étendu la navigation anglaise, c'est l'affaiblissement de notre marine militaire, et cet affaiblissement n'est point l'effet de cet acte, qui n'a pu servir qu'à contraindre le commerce et à diminuer les gains de la nation qui l'a établi.

Si notre marine militaire s'était soutenue, les Anglais auraient bien aperçu les inconvénients de cette loi, et elle aurait été bientôt abolie. Les succès du commerce dépendent de la liberté et des lois favorables au bien commun ; car ce sont les gains réciproques des marchands qui font prospérer le commerce.

Mais, ce qui doit le plus hâter les progrès de notre marine, est l'accroissement des revenus de l'État. La marine militaire ne soutient pas moins la marine marchande que la marchande favorise la marine militaire. Elles ne peuvent faire de progrès que concurremment et réciproquement l'une par l'autre : la marine militaire ne peut devenir puissante qu'autant que la marchande lui procure des hommes formés à la manœuvre de vaisseaux, et la marine marchande ne peut s'étendre si elle n'est préalablement soutenue par la marine militaire. Mais ce sont nos revenus qui doivent subvenir aux dépenses de la marine militaire. La marine marchande gagne, et la marine militaire dépense, mais elle diminue les armées et

les guerres par terre. Les gains de la marine marchande attirent dans le commerce maritime beaucoup d'hommes qui deviennent habiles dans l'art de la navigation. C'est l'abondance et le débit des productions de nos terres qui sont la source de ces gains, et le soutien de la population et des forces de mer et de terre.

Pour ne point manquer de bons soldats et de bons matelots, il suffit de les bien payer et de se procurer amplement les fonds de cette dépense par une riche culture et par un commerce extérieur qui augmente les revenus des biens-fonds du royaume. C'est par là que la France sera vraiment une nation militaire, c'est-à-dire une nation vraiment puissante.

Quand la France était partagée en plusieurs grands vassaux de la couronne, elle était militaire dans un autre genre : chacun, ayant en souveraineté des possessions à défendre, n'était occupé que de la culture de ses biens et de la profession des armes. Mais depuis que toutes les provinces de la France sont réunies à la domination d'un seul souverain, et que les droits des possesseurs sont assurés par les lois, elle est devenue, par cette unité et par sa position, un état vraiment maritime, commerçant et agriculteur, parce que ses richesses et sa puissance ne peuvent se soutenir et s'accroître que par les productions de ses terres, que par sa marine commerçante et par sa marine militaire, et parce qu'elle doit empêcher que d'autres puissances ne s'emparent de la domination des mers et des avantages du commerce, et ne deviennent par-là les puissances dominantes de l'Europe. Malgré nos forces purement militaires, nous en recevrons la loi, elles nous imposeraient des marques d'assujettissement qui manifesteraient notre impuissance et leur supériorité.

Ainsi le principal objet du gouvernement est de faciliter par le commerce le débit des denrées du cru, car, sans le débit, l'abondance même des productions n'augmenterait pas les revenus de l'État. Au contraire, l'abondance les ferait tomber en non-valeur, elles ne restitueraient pas les frais qu'elles coûtent aux cultivateurs, et les revenus des biens-fonds seraient anéantis. On ne doit procurer l'abondance des denrées dans un État qu'à raison du débit et du prix qui restituent les dépenses et qui forment des revenus. Pour y réussir il est donc essentiel de faciliter pleinement le commerce avec l'étranger. Alors le débit et le bon prix procureront l'abondance, l'abondance et le bon prix réunis procureront de grands revenus, qui accroîtront la population, car les hommes sont attirés dans un État par les revenus qui paient leurs travaux, qui leur assurent des gains et leur procurent de l'aisance. Ainsi avec de grands revenus nous ne manquerons pas d'hommes pour la navigation et pour la défense de l'État par mer et par terre.

Ce n'est donc pas par des arrangements qui borneraient ou qui gêneraient votre commerce avec l'étranger, que vous favoriserez votre navigation ; c'est au contraire par la facilité et par une entière liberté qu'elle s'étendra et qu'elle accroîtra, par un commerce opulent, les revenus de la nation.

Les biens qui sont les plus recherchés par les hommes, qui les attirent et qui les fixent dans un pays, consistent dans les richesses commercables, dans le prix, et dans les richesses pécuniaires.

Les richesses commercables sont celles qui s'échangent avec les richesses pécuniaires, conformément aux prix qui constituent leur valeur vénale. Les richesses ne sont vénales ou commercables qu'autant que les possesseurs peuvent les vendre, lesquelles sont recherchées par des acheteurs. Ainsi tous les biens ne sont pas des richesses vénales : l'air que nous respirons, l'eau que nous puisons à la rivière, et tous les autres biens ou richesses surabondantes et communes à tous les hommes, ne sont pas commercables ; ce sont des biens et non des richesses.

Les biens dont la propriété est stable, comme les biens-fonds, sont peu envisagés aussi comme richesses commercables : en effet ce sont leurs productions qui sont commercables, et qui règlent et constituent la valeur du fonds quand on le vend. Les denrées, mêmes nécessaires aux besoins des hommes, ne sont pas, en tant que commercables, regardées comme des richesses profitables, si leur valeur vénale ne surpasse pas celle des frais et des travaux qu'exige leur production. C'est pourquoi on ne confond pas tous les biens qui conviennent aux hommes pour leur subsistance, pour leur usage, et pour leur jouissance, avec des richesses vénales avantageuses par leur valeur dans le commerce.

Les hommes ont donc besoin de différentes richesses usuelles, et celles qu'ils ont de plus qu'il ne leur faut, doivent servir à leur procurer celles qui leur manquent et qu'ils désirent. Ainsi les hommes souhaitent beaucoup de richesses qui s'échangent réciproquement les unes par les autres. Telles sont les richesses vénales ou commercables, et la monnaie ou les richesses pécuniaires, car toutes sortes de richesses commercables s'échangent par la monnaie, et la monnaie s'échange pour toutes sortes de richesses. Ainsi par l'entremise de la monnaie, les hommes peuvent avec une richesse commercable, quelle qu'elle soit, acquérir toute autre sorte de richesse commercable, à raison du prix réciproque de l'une et de l'autre.

Le prix est la valeur vénale des richesses commercables. Ainsi on ne doit pas confondre le prix des richesses commercables avec leur valeur usuelle, car ces deux valeurs n'ont souvent aucune correspondance entre elles. La valeur usuelle est toujours la même, et toujours plus ou moins intéressante pour les hommes, selon les rapports qu'elle a avec leurs besoins, avec leur désir d'en jouir. Mais le prix au contraire varie, et dépend des différentes causes, aussi inconstantes qu'indépendantes de la volonté des hommes : en sorte qu'il ne se règle point sur les besoins des hommes, et n'est point d'une valeur arbitraire, ou de convention, entre les commerçants. Le diamant, la moins utile des richesses commercables, a presque toujours une valeur vénale qui surpasse de beaucoup la valeur vénale des richesses alimentaires, car, excepté une disette extraordinaire de richesses alimentaires, sa valeur vénale excède toujours de beaucoup celle de ces richesses.

Mais dans l'extrême disette des richesses alimentaires, leur prix s'étend sans bornes, alors la valeur usuelle décide par accident de leur valeur vénale. Je dis par accident, car la disette, ou la rareté, qui augmente le prix, dépend de causes qui n'ont aucune liaison avec la valeur usuelle des richesses.

Ainsi la valeur de toute richesse, considérée comme commercable, ne consiste que dans le prix. Le produit plus ou moins profitable de ces richesses ne se tire donc pas de leur valeur usuelle. Un septier de blé, un morceau de dentelle de même valeur, sont des richesses égales pour ceux qui les vendent et pour ceux qui en veulent jouir. Les richesses commercables ne sont donc des richesses qu'à raison de leur prix. Ainsi c'est par l'abondance et par la cherté constante des denrées commercables d'une nation qu'on doit juger de son opulence et de sa prospérité.

Quoique la valeur des richesses commercables ne soit point une valeur arbitraire ou une valeur de convention entre les commerçants, le gouvernement d'un État peut cependant par des règlements vicieux causer beaucoup de dérangements nuisibles dans les prix, surtout dans un royaume maritime et commerçant ; car le gouvernement n'ayant aucune autorité chez les autres nations commercantes, il ne peut résulter de ses règlements particuliers qu'un prix discordant avec le prix général et commun entre les autres nations qui commercent librement entre elles, ce qui détruit les revenus du royaume où le commerce est gêné par le gouvernement. Cependant le prix général et commun entre les nations commercantes est toujours comme nous le prouverons le moins variable, le moins déréglé, et le plus avantageux à chacune de ces nations.

Le prix des richesses commercables règle les proportions de l'échange de ces richesses en monnaie ou richesse pécuniaire, qui est reçue partout en échange pour toutes sortes de richesses commercables. Ainsi la monnaie est une richesse particulière, équivalente dans les achats à la valeur vénale de toutes sortes de richesses commercables.

La monnaie, ou l'or et l'argent en tant que monnaie, ne sont point des richesses usuelles : car la monnaie n'est pour ainsi dire qu'un ustensile de commerce, qui est incorruptible, qui ne s'use point, qui ne dépérit point en servant aux achats, qui est après dix, après mille, et cent mille achats, également existant et également utile pour le commerce. Ainsi très peu de monnaie peut suffire continuellement et perpétuellement pour le commerce successif des richesses vénales. Elle n'est même le plus souvent dans les ventes et dans les achats que le dénominateur du prix des richesses commercables, et ne sert qu'idéalement dans le commerce. Les assurances par écrit qui la représentent sont plus commodes, et servent par correspondance entre les marchands un commerce successif qui s'entretient par les ventes et achats mêmes des richesses commercables, sans l'entremise de la monnaie équivalente à ces richesses : l'opulence d'un État ne consiste donc pas dans la quantité de la monnaie, mais dans l'abondance et le bon prix des richesses commercables.

On peut toujours suppléer à l'argent, mais on ne peut point suppléer aux marchandises et au prix, qui constituent le fonds et la valeur vénale des richesses. Un particulier en France qui a 100 muids de vin, dont le prix actuel est de 54 livres le muid, est aussi riche que s'il avait 100 marcs d'argent monnayé, et il peut, s'il veut, se procurer effectivement cette somme d'argent équivalente à la valeur

vénale de son vin. En effet, il y a toujours assez de monnaie dans un État commerçant pour l'échange des marchandises conformément à leur prix, car le prix même des marchandises est une preuve certaine qu'elles sont recherchées pour de l'argent à raison de leur prix actuel.

Si un royaume est pauvre, ce n'est pas comme on le dit vulgairement, parce qu'il manque d'argent, c'est parce qu'il manque de richesses commercables, ou parce que, dans ce royaume, le prix de ces richesses y est trop bas ; car un État agriculteur ne peut être riche que par l'abondance des productions annuelles et le bon prix, c'est-à-dire par une bonne culture et un grand commerce extérieur des denrées du cru qui, non seulement, procure le débit, mais qui aussi soutient constamment un prix avantageux et égal, établi sur le commerce général des nations commerçantes. Ce n'est point par la quantité de la monnaie qu'un royaume parvient à un haut degré de prospérité : car un royaume qui n'a pas des mines ne peut augmenter la masse de ses richesses pécuniaires que par la vente des denrées de son cru à l'étranger. Ainsi, c'est toujours l'abondance et le bon prix des denrées qui est la source de l'argent. Mais l'argent lui-même ne serait qu'une richesse stérile sans le commerce. Il ne peut donc devenir une plus grande richesse dans une nation, qu'autant qu'on le convertit à profit en richesses commercables achetées de l'étranger. Ainsi l'argent ne doit point s'accumuler dans un État au préjudice de l'accroissement des richesses que le commerce doit procurer.

L'abondance d'argent retenue dans un État n'y serait donc point une richesse profitable. Aussi toutes les nations font-elles valoir réciproquement leur argent les unes par les autres, à la faveur du commerce. En sorte que la masse générale d'argent monnayé est distribuée entre les nations commerçantes dans des proportions relatives aux avantages de leur commerce réciproque, et non pas dans des proportions relatives aux vues des publicains, qui pensent qu'elles ne doivent tendre mutuellement par leur commerce qu'à s'enlever l'argent les unes des autres. Les négociants suivent un système tout différent, ils font toujours valoir leur argent en achats de marchandises qu'ils exportent, et de marchandises qu'ils rapportent pour gagner sur les unes et sur les autres et sur leur navigation.

Le cultivateur et le fabricant qui vendent au négociant font, de même, valoir l'argent qu'ils reçoivent du négociant à renouveler les productions commercables. Le propriétaire emploie l'argent qu'il reçoit de son fermier à l'achat des marchandises étrangères que le négociant a apportées, et celui-ci en rend l'argent au fermier, qui lui vend les productions de sa culture. Les ouvriers payés par le fabricant, par le laboureur, et par tous ceux qui les occupent, achètent des denrées et des marchandises pour leur consommation, et l'argent retourne à la culture des terres et à la fabrication des ouvrages qui se reproduisent. Ainsi l'argent doit se trouver dans les nations à peu près à raison de la quantité et du prix de leurs richesses commercables, mais le plus ou le moins d'argent, contrebalancé avec le plus ou le moins de marchandises commercables, n'augmente ni ne diminue le fonds de leurs richesses.

Les revenus d'un royaume sont réglés par le prix des denrées qu'il produit, et le prix des denrées est soutenu et réglé par le commerce avec l'étranger, car dans un État qui n'a point de commerce extérieur d'exportation et d'importation, le prix des denrées ne peut être assujéti à aucune règle, ni à aucun ordre : il suit nécessairement les variations de disette et d'abondance dans le pays, et l'État souffre des non-valeurs et des chertés, également ruineuses et inévitables.

Le prix fondamental des marchandises est établi par les dépenses ou les frais qu'il faut avancer pour leurs productions ou pour leurs préparations. Si elles se vendent moins qu'elles n'ont coûté, leur prix dégénère en perte ; si elles se vendent assez cher pour procurer un gain suffisant, pour exciter à en entretenir ou à en augmenter la production, elles sont à bon prix. Si par disette elles parviennent à un prix onéreux au peuple, ce prix est cherté. Si un tel prix n'était pas onéreux au peuple, quoiqu'il excédât de beaucoup le prix fondamental, ce ne serait cependant qu'un haut prix fort avantageux ; tel serait par exemple un haut prix continuel du blé dans un État où cette denrée serait toujours abondante, où l'on en vendrait beaucoup à l'étranger, là où ce haut prix du blé formerait de grands revenus au Roi, aux propriétaires des terres, et procurerait aux habitants du pays un salaire, ou des gains, qui leur seraient plus avantageux que leur dépense en blé ne leur serait à charge. Ainsi il peut y avoir dans un royaume, par le moyen du commerce extérieur, un haut prix du blé, ou de toute autre denrée, qui ne soit pas onéreuse aux habitants et qui soit fort avantageuse à l'État. Il faut examiner toutes ces circonstances pour juger si les denrées de notre cru sont à un haut prix, si elles se vendent trop cher, et s'il convient d'en faire baisser le prix.

Il n'en est pas de même du bas prix qui, constamment, ne surpasserait pas le prix fondamental, car il n'y a aucun cas où ce prix ne fût ruineux, et n'obligeât à abandonner la production d'une denrée qui serait constamment bornée à un tel prix. Ainsi dans un État, le gouvernement doit se défier des avantages que le préjugé attribue au prix qu'on appelle vulgairement *bon marché*, car ce prix peut être également préjudiciable aux revenus du Roi et des propriétaires des biens-fonds, aux gains des autres habitants, aux progrès de la population, et à la multiplication des productions du pays. On reconnaît la réalité de ces effets destructifs dans nos provinces où les denrées sont en non-valeur : les hommes y vivent à bon marché, mais leur salaire est si bas, ils gagnent si peu qu'ils ne peuvent se procurer aucune aisance par leur travail, et trop peu excités par l'appas du gain, ils s'abandonnent à la paresse et à la misère. Les propriétaires des terres ont si peu de revenus qu'ils ne peuvent faire les dépenses nécessaires pour améliorer leurs biens, pour procurer du travail et des gains convenables aux ouvriers et aux artisans. Ceux-ci désertent ces provinces pour habiter dans les villes, où les vivres sont plus chers et les gains plus considérables. C'est pourquoi les pays où les denrées sont chères sont plus peuplés et les hommes y sont plus laborieux et plus à l'aise, que dans les pays où les vivres sont à trop bas prix. Les hommes ne se bornent pas simplement à la nourriture, il leur faut des vêtements, des ustensiles, et d'autres commodités pour vivre avec quelque aisance : les

Français ne passent pas les mers et ne vont pas aux îles de Saint-Domingue, de la Martinique, etc., pour y chercher du pain, ils y sont attirés par des gains qui peuvent leur procurer de l'aisance.

Les prix, comme nous l'avons dit, ne sont point sujets à de grandes variations dans un royaume qui a un commerce réciproque, facile, et parfaitement libre d'exportation et d'importation avec les autres nations ; parce que les prix dans ce royaume sont égaux aux prix communs qui ont cours dans les autres pays, car alors les mauvaises récoltes et les récoltes abondantes dans ce même royaume n'y apportent ordinairement point de changement dans les prix, parce que la même année il y a des récoltes abondantes dans des pays, et de mauvaises récoltes dans d'autres ; et par un commerce libre et facile entre ces différents pays, ceux qui dans une année sont dans la disette sont fournis par ceux qui sont dans l'abondance, et ceux-là dans une autre année fournissent ceux-ci qui à leur tour sont dans la disette. Ainsi par cette communication générale, et par ces alternatives successives et réciproques d'abondance et de disette, les prix restent toujours dans un état mitoyen, établi sur le prix commun fondamental dans ces pays réunis par le commerce.

Les Hollandais et les Anglais qui ont la liberté du commerce des grains n'éprouvent pas chez eux ces variations énormes dans les prix des grains, auxquels nous sommes toujours exposés en France, parce que le commerce d'exportation et d'importation des grains avec l'étranger est prohibé chez nous. Nos récoltes bornées à la subsistance de la nation sont tantôt surabondantes, et tantôt fort au-dessous du nécessaire, et sont assujetties à des prix déréglés de cherté et de non-valeur. Ainsi, le prix des denrées ne peut être assujéti à aucun ordre, à aucun état fixe, dans un royaume privé de la liberté ou de la facilité du commerce extérieur d'exportation et d'importation : le cultivateur perd trop dans les années abondantes, et le bas peuple périt par la faim dans les disettes, et par les maladies épidémiques qui suivent les famines. Les grandes et fréquentes variations des prix sont donc les causes funestes d'indigence et de dépopulation.

Elles ne sont pas moins préjudiciables aux revenus de l'État, car quoiqu'il paraisse que les chertés compensent les non-valeurs, et qu'il en résulte un prix commun sur lequel ces revenus sont établis, ce prix commun tourne lui-même toujours au désavantage du revenu des biens-fonds. Les variations des prix, et les variations des récoltes combinées et compensées, forment pour les vendeurs un prix commun beaucoup plus bas que le prix commun de l'acheteur. Le prix commun de l'acheteur, qui n'achète toujours chaque année que la même quantité de blé pour sa consommation, ne se forme que du résultat de la variété des prix de plusieurs années, mais le prix commun du vendeur, qui ne recueille et ne vend pas chaque année la même quantité de blé, se forme du résultat des différents prix, et des différentes quantités inégales du blé vendu à différents prix dans une suite d'années, et diffère de celui de l'acheteur, qui résulte des quantités égales des blés achetés dans la même suite d'années. Mais le commerce extérieur d'exportation et d'importation exclut les grandes variations des prix, et le prix du vendeur

approche alors beaucoup plus de celui de l'acheteur, comme on va le voir par l'état des prix du blé en France suivant les variations des récoltes, et l'état des prix du blé en Angleterre conformément aux mêmes variations de récoltes.

BLÉS

État des prix du blé en France, où l'exportation des grains est défendue

ANNÉES	SETIERS par arpent	PRIX du setier	TOTAL par arpent	Prix, taille et fermage par arpent
Abondantes	7	10 liv.	70 liv.	74 liv.
Bonnes	6	12	72	
Médiocres	5	15	75	
Faibles	4	20	80	
Mauvaises	3	30	90	
	25	87 liv.	387 liv.	370 liv.

Prix commun fondamental

370 liv. de dépenses divisées en 25 septiers, donnent 14 liv. 16 s., qui est le prix commun que chaque septier coûte au laboureur. (Voyez l'article FERMIERS, Économie politique.)

Prix commun de l'acheteur

Un homme consomme 3 septiers par an, c'est 15 septiers en 5 ans qui lui coûtent 261 liv., ou 3 fois 87 liv., comme ci-dessus, total de 5 septiers.

261 liv., divisées en 15 septiers, donnent 17 liv. 8 s. pour le prix de chaque septier. C'est le prix commun ordinaire en France depuis longtemps.

Prix commun du vendeur

387 liv., produit total des 5 années divisées par 25 septiers, donnent 15 liv. 9 s. 7 d. 1/5 pour le prix du septier. Ainsi le prix commun du vendeur ne passe le prix fondamental que de 13 s. 7 d. C'est par arpent 3 liv. 8 s., et il est de 2 liv. 4 s. 5 d. plus bas que celui de l'acheteur. Et si on taxait plus bas le prix du blé dans les années chères, le laboureur perdrait en tout temps, et la culture du blé cesserait : elle ne pourrait pas subsister non plus sans exportation si elle était plus étendue, car si on recueillait une plus grande quantité de blé, le prix commun du vendeur tomberait au-dessous du prix fondamental, et dégénérerait en perte, et les revenus du Roi et de la nation seraient anéantis.

État des prix du blé conformément aux effets de l'exportation en Angleterre

ANNÉES	SETIERS par arpent	PRIX du setier	TOTAL par arpent	Prix, taille et fermage par arpent
Abondantes	7	16 liv.	112 liv.	74 liv.
Bonnes	6	17	102	
Médiocres	5	18	90	
Faibles	4	19	76	
Mauvaises	3	20	60	
	25	90 liv.	440 liv.	370 liv.

Prix commun fondamental

370 liv. de dépenses divisées par 25 septiers donnent 14 liv. 16 s., ce qui est le prix que chaque septier coûte au laboureur.

Prix commun de l'acheteur

3 septiers de blé font en 5 ans 15 septiers, qui coûtent 270 liv., divisées par 15 donnent 18 liv. par septier.

Prix commun du vendeur

440 liv., produit total de 5 années, divisées par 25 septiers, donnent 17 liv. 12 s. par septier, ainsi le prix commun du vendeur passe de 2 liv. 16 s. le prix commun fondamental, et n'est que de 8 s. moins que le prix commun de l'acheteur. Ainsi faute d'exportation, comme dans le cas précédent où le vendeur ne tire que 15 liv. 9 s. et ne gagne que 2 liv. 3 s. par septier, c'est 10 liv. 15 s. par arpent qui, avec 3 liv. 9 s. feraient 14 liv. 3 s. sans que l'acheteur payât le blé plus cher.

Nous recueillons chaque année 45 millions de septiers, c'est 100 millions de perte sur le produit actuel de nos récoltes en blé, sans compter le produit de la vente d'environ 3 ou 4 millions de septiers que nous pourrions vendre à l'étranger.

⁵ Mais notre culture en blés pourrait augmenter de plus de 20 ou 30 millions de

⁵ On a évalué à l'article GRAINS nos récoltes en blés année commune à 45 millions de septiers produits par la grande culture, et 34 millions par la petite culture. Mais, à l'égard de cette dernière culture, on a confondu avec le blé (pour éviter un détail embarrassant) tous les menus grains produits par cette même culture, et on a évalué le blé pour cette partie à plus bas prix, pour rapporter tous ces différents grains à une estimation commune. Mais en parlant rigoureusement, nous ne recueillons que 45 millions de septiers de blé, mais l'équivalent de ce qu'il s'en faut se retrouve en menus grains. Ces récoltes seraient le produit de 15 millions d'arpents de terre bien cultivée. Or nous avons 60 millions d'arpents de terre cultivables. Ainsi

septiers : ainsi le seul effet de l'exportation sur l'état des prix du blé accroîtrait en cette partie, et en celle des menus grains qui suivraient la même règle, de plus de 150 millions les revenus des biens-fonds, sans augmenter le prix du blé et le produit de la vente de celui que nous porterions à l'étranger. ⁶

Mais l'exportation a encore l'avantage d'empêcher les chertés excessives qui ruinent le bas peuple, qui en font périr beaucoup par la faim, et plus encore par les maladies épidémiques qui suivent les famines. On dira peut-être que l'Angleterre malgré une récolte passable a essuyé une cherté. C'est un cas extraordinaire dans ce royaume qu'on ne peut attribuer à l'exportation, qui l'en a toujours préservé par l'accroissement de la culture qu'il a procuré. D'ailleurs l'exportation ne suffit pas pour causer une cherté dans l'enlèvement des grains, car l'Angleterre n'exporte pas chaque année plus d'un million de septiers de blé, ce qui n'est pas 1/20^e de la récolte annuelle : elle ne pourrait donc augmenter le prix du blé que dans cette proportion, qui serait imperceptible. Une cherté aussi rare dans un pays est donc l'effet de quelque cause extraordinaire, qu'on n'a pas jugé à propos de divulguer.

Voyez sur ces matières concernant le gouvernement économique, les articles FERME, FERMIERS, GRAINS, IMPÔTS, INTÉRÊT DE L'ARGENT, etc.

On n'a pas été assez attentifs aux prix des denrées ; cependant les revenus ne peuvent être évalués que par les prix des productions des biens-fonds. Ce n'est pas simplement les productions qui forment les revenus. En effet elles peuvent être fort abondantes et ne pas produire de revenus, car si le prix qu'on les vend n'est pas au-dessus du prix fondamental qu'elles coûtent, elles dégénèrent en perte pour les cultivateurs ; elles ne produisent donc des revenus qu'autant que leurs prix surpassent les frais ou les dépenses qu'elles exigent. Ainsi le plus haut prix qu'elles peuvent acquérir constamment par le commerce avec l'étranger profite à l'État, aux propriétaires, au peuple, à la population et à l'abondance. À l'État, parce qu'il augmente les richesses de la nation, aux propriétaires parce qu'il augmente leurs revenus, au peuple parce qu'il augmente les dépenses qui lui procurent des gains, à la population parce que les gains attirent les hommes et favorisent la propagation, à l'abondance parce que les profits font multiplier les productions. Mais, il n'y a que le prix établi par le commerce avec l'étranger qui décide des richesses d'une nation. Cependant il semble que si une nation était tellement isolée qu'elle n'eût aucune communication avec d'autres nations,

relativement à notre territoire notre culture est en déficit des trois quarts. La France, en bornant la culture à la subsistance de la nation, renonce donc aux 3/4 des revenus de ses biens-fonds. De là il est aisé de comprendre comment l'Angleterre avec 20 millions d'arpents de terre bien cultivée peut avoir plus de revenus que la France. (Voyez le produit de bonne culture à l'article GRAINS.)

⁶ Les Anglais, dont le commerce avec l'étranger est plus étendu et mieux établi que le nôtre, exportent plus d'un million de septiers de blé, et un million de septiers d'autres grains. La vente des grains dans le commerce des nations de l'Europe n'est en total que d'environ 10 millions de septiers, ainsi faute d'acheteurs le commerce des grains de cette nation est borné.

qu'elle ne commerçât chez elle que pour sa propre consommation, elle ne s'intéresserait qu'au besoin des denrées et nullement à leur valeur vénale, et que le bas prix serait le plus favorable, parce qu'il la délivrerait du fardeau incommode des monnaies. Mais cette nation imaginaire serait-elle comme les autres formée de différentes classes d'hommes ? Y aurait-il des cultivateurs, des propriétaires des biens-fonds, un souverain, un gouvernement et des professions lucratives de toutes les espèces ? Alors il faudrait des revenus au souverain et aux propriétaires, des gages à ceux qui seraient employés à l'administration du gouvernement, des gains à ceux qui exerceraient les différentes professions et aux ouvriers que les cultivateurs emploieraient. Il faudrait donc que les revenus annuels de cette nation se distribuassent, comme chez toutes les autres nations, à ces différentes classes d'hommes, par des ventes et par des achats, conformément à des valeurs vénales assignées aux productions annuelles et aux ouvrages de main-d'œuvre. Il y aurait comme partout ailleurs des années abondantes et des années de disette qui causeraient de grandes variations dans les prix. Ainsi la valeur vénale des richesses commercables deviendrait à peu près aussi intéressante dans cette nation que dans les autres.

Mais quand une nation a à se défendre contre des voisins par le secours des richesses pécuniaires, ses productions lui sont précieuses alors à proportion qu'elles peuvent lui procurer de ses richesses. Je dis à proportion qu'elles peuvent lui en procurer, et non à proportion qu'elles en procurent réellement. Ce sont deux effets qu'il faut bien distinguer pour se former des idées justes sur les richesses de l'État : car il suffit qu'une marchandise puisse procurer 100 écus pour qu'elle vaille elle-même autant que 100 écus effectifs. En ce sens toutes les richesses sont virtuellement des richesses pécuniaires à raison de leur prix, lors même qu'elles ne sont point converties en richesses pécuniaires. Ainsi les richesses d'une nation qui commerce avec l'étranger consistent également dans les richesses pécuniaires et dans les richesses réelles, considérées à raison de leur prix qui a cours chez l'étranger.

Une nation qui aurait la valeur de 2 milliards en denrées, et qui n'aurait pas d'argent, serait donc aussi riche qu'une autre qui aurait deux milliards en argent et qui n'aurait pas de denrées. Mais la réalité de ces richesses vénales suppose nécessairement un commerce extérieur réciproque, car l'une de ces nations ne pourrait pas se procurer de l'argent par ces denrées, et l'autre ne pourrait employer son argent pour ses besoins, si l'une et l'autre n'avaient aucune communication ou commerce avec l'étranger. Elles ont donc également besoin de commerce extérieur, l'une pour vendre ses richesses pécuniaires équivalentes aux denrées, et l'autre pour assurer à ses denrées un prix qui les rende équivalentes aux richesses pécuniaires.

Mais ce n'est pas par la quantité d'argent que vous retirez de l'étranger de la vente de vos denrées que vous devez juger de vos richesses ; c'est par le prix des denrées établi par la communication permanente du commerce réciproque et libre entre vous et lui. Quand vous n'exporteriez dans l'année que 100 septiers de blé,

parce que vous n'en pourriez pas vendre davantage, le prix général du blé entre les nations commerçantes se trouvera aussi sûrement établi chez vous que si vous en vendiez dix millions de septiers. Ce prix général se forme comme le niveau général des lacs et des mers qui se communiquent : si dans différents temps l'océan ne reçoit point de l'eau de la Méditerranée, et la Méditerranée n'en reçoit point de l'océan, le niveau général des eaux de ces mers n'en est pas moins égal ; car cette égalité de niveau est toujours assurée par la communication que ces mers ont entre elles. Il en est de même de l'égalité du prix général entre les nations commerçantes : elle s'établit et se maintient continuellement par la communication permanente du commerce réciproque. Ainsi quand vous ne vendriez pas de blé cette année à vos voisins, et qu'ils ne vous en vendent pas non plus, parce que vous en avez autant qu'il vous en faut pour votre consommation et pas plus, il ne pourra cependant pas être à plus bas prix, ni à plus haut prix, chez vous que chez eux ; car si votre blé était à plus bas prix, la liberté de votre commerce extérieur vous déterminerait à en exporter, et dès lors le prix de votre blé deviendrait égal chez vous au prix que vous le vendriez à l'étranger. Voilà l'avantage de la liberté du commerce extérieur réciproque : elle vous fait jouir toujours du prix commun d'une denrée, lors même que vous ne seriez pas dans le cas d'en vendre ni d'en acheter. Or c'est ce prix commun qui constitue réellement et relativement à vos voisins la valeur vénale de vos denrées, et c'est cette valeur vénale relative à vos voisins qui forme réellement vos richesses ; car tel ou tel prix, qui ne serait relatif qu'au commerce intérieur d'une nation, ne pourrait par lui-même rendre cette nation ni plus ni moins riche, mais il pourrait, à proportion qu'il serait déréglé et inconstant, déranger tout l'ordre économique des particuliers, le gouvernement et la culture des biens-fonds. Il n'y a donc que le prix commun et stable des nations commerçantes qui réalise la valeur vénale des marchandises, parce que chaque nation commerçante peut effectivement les vendre à l'étranger à raison de ce prix et, alors, la nation la plus riche est celle dont le territoire est le plus étendu et le plus abondant.

Que signifie donc le langage de ceux qui disent que les marchandises que nous achetons de l'étranger nous enlèvent notre argent, si par le commerce extérieur, les marchandises sont des richesses équivalentes à l'argent, et si l'argent est une richesse équivalente aux marchandises ? Mais ces plaintes sont d'autant moins fondées que le commerce extérieur se fait presque toujours par des achats réciproques de part et d'autre, et qu'effectivement ce commerce ne se soutient entre les nations que par la vente réciproque de leurs marchandises. À quoi sert donc l'examen de la balance pour juger de l'avantage du commerce extérieur ? Si l'un a acquis plus d'argent, l'autre n'a-t-il pas acquis plus de marchandises ? Lequel des deux est devenu plus riche ? De plus, la balance vous indique-t-elle les profits que l'un aura fait sur son argent et l'autre sur ses marchandises ?

Mais ce que nous savons bien clairement, c'est que sans le commerce extérieur réciproque les denrées n'auraient point de valeur vénale fixe dans une nation, que le prix dans le commerce intérieur de cette nation ne serait qu'un prix aussi déréglé

et aussi inconstant que les variations de disette et d'abondance de denrées dans le pays, et que le prix commun qui résulte de ces variations est fort désavantageux aux revenus de la nation. Ainsi un royaume maritime qui néglige le commerce extérieur des denrées de son cru, préjudicie extrêmement à l'accroissement de ses richesses, de sa population et de sa puissance.

L'accroissement de la population dépend entièrement de l'accroissement des richesses, de l'emploi des hommes, et de l'emploi des richesses ; les hommes se rassemblent et se multiplient partout où ils peuvent acquérir des richesses, vivre dans l'aisance, posséder sûrement et en propriété les richesses que leurs travaux et leur industrie peuvent leur procurer. Un homme ne peut acquérir des richesses que par les richesses qu'il a déjà, ou par les gains que lui procurent les richesses des autres. Des hommes dénués de richesses comestibles ne pourraient pas habiter un désert, ils y périraient s'ils n'y trouvaient pas des animaux, ou d'autres productions naturelles pour se nourrir jusqu'à ce qu'ils eussent forcé la terre, par leurs travaux, à leur fournir les productions nécessaires pour satisfaire constamment à leurs besoins. Il faut donc des richesses d'avance pour se procurer successivement d'autres richesses pour subsister, et parvenir à vivre dans une aisance qui favorise la propagation. Un royaume où les revenus augmentent attire de nouveaux habitants par les gains qu'il peut leur procurer : donc l'accroissement des richesses augmente la population.

Mais il faut, pour l'accroissement des richesses et de la population, que les hommes soient assurés de leur liberté et de la possession de leurs richesses ; car les hommes ne s'attachent ni au souverain, ni à la patrie, dans un pays où ils n'ont ni protection, ni droits, ni propriété. S'il y reste des habitants dévoués à la misère, ils sont inutiles à l'État. Les hommes qui résistent à l'indigence, qui s'accoutument aux mauvais aliments, aux mauvais vêtements, à la privation de toutes les commodités, qui ont trouvé comme Diogène le secret de boire dans leurs mains, renoncent au travail et aux intérêts de la patrie : la tyrannie et la pauvreté règnent sur des déserts. L'abus de l'autorité et la dureté du gouvernement sont la cause ordinaire de la destruction des États. Quelques écrivains, trop peu instruits des désordres de la tyrannie des empereurs romains, ont attribué au luxe la décadence de l'empire. C'était à la vérité les impositions excessives sur les provinces qui soutenaient le luxe dans Rome. Mais lorsque les provinces furent ruinées, cette grande ville ne pût se soutenir par elle-même, ni conserver sa domination. Ses provinces et l'empire essuyèrent la révolution que la tyrannie et les exactions énormes du gouvernement avaient préparées. Les historiens en rapportent quelques détails qui font horreur : « Galère, faisant taire toutes les lois, se permit de tout faire, et donna la même licence aux juges qu'il envoyait dans les provinces. C'étaient des gens qui ne connaissaient que la guerre, sans étude et sans principes, adorateurs aveugles du despotisme dont ils étaient les instruments ; mais ce qui porta dans les provinces une désolation universelle, ce fut le dénombrement qu'il fit faire de tous les habitants de ses États, et l'estimation de toutes les fortunes. Les commissaires répandaient partout la même inquiétude et

le même effroi que des ennemis auraient pu causer, l'empire de Galère, d'une extrémité à l'autre, ne semblait plus être peuplé que de captifs. On mesurait les campagnes, on comptait les ceps de vigne, les arbres et pour ainsi dire les mottes de terre, on faisait registre des hommes et des animaux. La nécessité des déclarations remplissait les villes d'une multitude de paysans et d'esclaves, les pères y traînaient leurs enfants. La justice d'une imposition proportionnelle aurait rendu ces contraintes excusables, si l'humanité les eût adoucies, et si les impositions en elles-mêmes eussent été tolérables. Mais tout retentissait de coups de fouet et de gémissements. On mettait les enfants, les esclaves, les femmes à la torture, pour vérifier les déclarations des pères, des maîtres, et des maris. On tourmentait les possesseurs eux-mêmes, on les forçait par la douleur de déclarer plus qu'ils ne possédaient ; ni la vieillesse, ni les maladies ne dispensaient personne de se rendre au lieu ordonné. On fixait arbitrairement l'âge de chacun, et comme selon les lois l'obligation de payer la capitation devait commencer et finir à un certain âge, on ajoutait des années aux enfants, et on en ôtait aux vieillards. Les premiers commissaires avaient travaillé à satisfaire l'avidité du prince par les rigueurs les plus outrées. Cependant Galère, pour presser encore d'avantage ses malheureux sujets, en envoya d'autres à plusieurs reprises faire des nouvelles recherches, et les derniers venus pour enchérir sur leur prédécesseurs surchargeaient à leur fantaisie, et ajoutaient à leurs rôles beaucoup plus qu'ils ne trouvaient dans les biens et dans le nombre des habitants. Cependant les animaux périssaient, les hommes mourraient et, après la mort, on les faisait revivre sur les rôles, on exigeait encore la taxe des uns et des autres. La dureté naturelle de Galère, et la patience de ses sujets, étaient pour lui une ressource qu'il croyait inépuisable. Un nouvel essaim d'exacteurs se répandit dans ses États, ravissaient sans pitié ce qu'on avait sauvé des vexations précédentes : on pillait les maisons, on dépouillait les habitants, on saisissait toutes les récoltes, toutes les vendanges, on enlevait jusqu'à l'espérance de la récolte prochaine, en ne laissant pas aux laboureurs de quoi ensemer leurs campagnes, on voulait même exiger d'eux ce que la terre ne leur avait pas donné. Ces malheureux pour fournir aux largesses du prince mouraient de faim et de misère. Maxence regardait comme son patrimoine celui de tous ses sujets : il n'épargnait pas même les temples de ses dieux. C'était un abîme qui engloutissait toutes les richesses de l'univers que près de onze siècles avaient accumulées dans Rome. L'Italie était remplie de délateurs et d'assassins dévoués à ses fureurs, et qu'il repaissait d'une part de sa proie ; cette tyrannie faisait désertir les villes et les campagnes, on cherchait les retraites les plus profondes, les terres demeuraient sans semence et sans culture. »

⁷ Sous les règnes de Dioclétien, de Valentinien III, etc., les pillages des intendants excitèrent des révoltes dans les Gaules, et on exterminait les hommes après leur avoir enlevé leurs biens. ⁸ D'autres nations s'emparèrent ensuite de ces provinces

⁷ Histoire du bas Empire par M. Le Beau.

⁸ M. Richer. Hist. des Empereurs.

ruinées, sans force et sans ressources pour le soutien d'un empire devenu aussi faible et aussi méprisable, qu'il avait été opulent et formidable. L'Espagne fut envahie par les Goths ; l'Angleterre par les Saxons, les Gaules par les Francs, la Germanie par les Allemands et les Hérules, les Turcilinges et les Lombards s'emparèrent de l'Italie.

Tels furent les funestes effets du despotisme militaire de l'Empire romain : je dis despotisme militaire, car le despotisme n'est jamais qu'une ligue du souverain avec quelques corps de l'État, devenus plus puissants que le souverain même. Le despotisme monarchique est une chimère, il n'a jamais existé, et il est impossible qu'il existe. Un homme seul ne peut gouverner arbitrairement des millions d'hommes. La souveraine puissance monarchique ne peut subsister que par l'autorité des lois, et par l'équilibre des corps de l'État contenus réciproquement les uns par les autres, et par des lois qui les intéressent et qui bornent et assurent leurs droits. Car, un monarque ne pourrait tendre au pouvoir arbitraire qu'en partageant sa puissance avec quelque corps puissant de l'État, qu'il élèverait au-dessus des autres, et en qui résiderait toute la force tyrannique qu'il exercerait sur ses sujets, mais ce pouvoir précaire est aussi dangereux qu'indigne de l'autorité respectable et légitime des rois. De quelque appui que dépende le despotisme, il est toujours aussi redoutable au souverain et à ses ministres, que le souverain est redoutable à ses sujets. Mais le despotisme militaire des dominations barbares est le plus orageux et le plus déréglé, le plus violent et le plus destructif. L'Empire romain, l'Empire ottoman, et les États barbaresques, en fournissent des exemples odieux de tous genres.

Les richesses et la population ne se soutiennent que par l'aisance que procurent les richesses. Les hommes ne contribuent à la prospérité de l'État que par leurs productions et par leur consommation. Il faut des richesses pour produire des richesses : un laboureur dont la fortune est détruite par la grêle, ou par une mortalité de bestiaux, ou par des impositions, ou par d'autres causes, ne peut plus continuer de faire les dépenses qu'exige la culture. L'État perd les produits successifs des richesses et des travaux des laboureurs, l'indigence dans laquelle il est tombé le retient nécessairement dans l'indigence et dans l'impuissance d'exercer sa profession et d'y établir ses enfants. Cette famille n'a plus de ressource pour vivre que de se réduire aux travaux du manouvrier. Dans l'état même des manouvriers, les hommes ne sont utiles qu'autant qu'ils peuvent parvenir à l'aisance que doit leur procurer le travail. Car lorsqu'ils sont assujettis à des impôts, à des corvées et à d'autres charges qui éteignent en eux l'espérance de pouvoir se procurer les moindres commodités de la vie, ils se voient réduits à se nourrir de mauvais pain, à se couvrir de mauvais vêtements, à coucher sur la paille, à être privés de toutes commodités, de tout meuble, de tout ustensile de ménage, à n'avoir aucuns bestiaux pour se procurer un peu de lait, de beurre, de fromage, quelques œufs ; ils ne connaissent que la ressource de l'extrême pauvreté pour s'exempter du déplaisir de la saisie des effets qu'on leur enlèverait. Ils bornent leur travail au gain que peut leur donner seulement le nécessaire rigoureux

pour exister, et qu'on ne peut leur ôter, parce qu'il n'est d'aucune valeur, et qu'il est réduit au besoin journalier. Ainsi ils ne sont utiles ni par leurs productions, ni par leur consommation. *Il ne faut donc point comprendre ces hommes, ou plutôt ces familles tombées en non-valeur, dans la population profitable à l'État.* En exigeant trop de ces hommes, on les a rendus inutiles et malheureux. On ne doit donc rien attendre de leurs enfants accoutumés à l'indigence, instruits par les gémissements des pères et mères sur les causes de leurs malheurs, induits à la fainéantise par l'exemple, ils s'y habituent, et c'est en effet le seul adoucissement qu'ils puissent se procurer. *Voilà les succès des maximes de ces hommes féroces, qui prétendent qu'il faut réduire le bas peuple à la misère pour le forcer de travailler.* Les hommes et les terres sont les biens, leurs productions commercables sont les richesses. Les hommes comme les terres tombent en friche et en non-valeur, lorsqu'ils sont épuisés. Des millions d'hommes dans la misère, et des millions de terre en friche, ne servent qu'à manifester le dépérissement d'un État.

C'est l'état d'aisance qui provoque au travail, parce que les hommes jouissent du bien-être qu'il leur procure, qu'ils s'accoutument aux commodités de la vie, aux bons aliments, aux bons vêtements et qu'ils craignent la misère. Ils élèvent leurs enfants dans les mêmes habitudes du travail et du bien-être, ils redoublent les soins et la fatigue pour les établir dans leur petit état, avec quelques facultés qui facilitent et étendent les profits de leurs travaux ; l'espérance d'y réussir soutient leur courage, et le succès satisfait leur tendresse et leur amour-propre. Voilà dans le bas peuple ce qui donne des hommes laborieux et profitables à l'État.

Jamais l'état d'aisance ne porte le bas peuple à la paresse, cet état est trop précieux pour s'en détacher. Outre la douceur de la vie domestique, il est soutenu par l'honneur, par le sentiment et par l'ambition : on aime à être paré selon son état, à avoir des ustensiles et ameublements qui marquent la jouissance et qui évitent le mépris attaché à la pauvreté. Non seulement, ces motifs, fondés sur la possibilité que donne l'aisance ou les facultés, rendent le bas peuple laborieux. L'aisance, l'ambition, la possibilité d'accroître les richesses par les richesses, sont donc les vraies causes qui excitent les hommes au travail, qui les rendent utiles, et qui procurent les richesses de l'État.

Les succès des travaux des hommes ne se bornent pas aux productions qui en naissent, mais ils procurent la consommation et les dépenses, qui sont elles-mêmes une autre source de richesses. *Tout ce qu'un homme dépense de ses gains ou de ses revenus profite à d'autres hommes, et retourne à la source qui l'a produit, et qui le renouvelle.* Un laboureur a vendu 100 septiers de blé 1600 liv., le propriétaire a reçu ces 1600 liv. pour le fermage de la terre. Celui-ci emploie cette somme à faire bâtir, les ouvriers à qui ils la distribuent en achètent du blé pour se nourrir : ainsi les 1600 liv. retournent au laboureur qui leur vend le blé. Ce laboureur emploie cette somme à la culture, pour faire naître d'autre blé : ainsi les dépenses du propriétaire forment le gain des ouvriers, qui rendent au laboureur

la somme qu'il a payée au propriétaire. Si cette somme est enlevée au propriétaire ou aux ouvriers, ou au laboureur, son retour successif est anéanti : la source ne la fournira plus, ni au propriétaire, ni aux ouvriers, ni au laboureur. Sa reproduction perpétuelle, les dépenses du propriétaire, des ouvriers, du laboureur, sont supprimées. Le blé qui était la richesse réelle qui renaissait, et qui était consommée annuellement pour la nourriture des hommes, est anéanti, et il faut que les hommes aillent chercher ailleurs leur subsistance, et que l'État s'appauvrisse et se dépeuple ; car les richesses ne sont multipliées ou perpétuées dans un État par les hommes qu'autant que les hommes peuvent s'y multiplier par les richesses, et qu'ils peuvent multiplier les richesses par les richesses. Si le gouvernement détourne les richesses de la source qui les reproduit perpétuellement, il détruit les richesses et les hommes.

Si on appauvrit les vignerons, par exemple, ce genre d'hommes si nombreux, si profitable à l'État par leurs productions, ces hommes ne pourront plus soutenir les dépenses de la culture de la vigne quand les accidents de la gelée, de la grêle, etc., détruiront leur récolte. Ils ne pourront pas non plus dans les années abondantes attendre le temps favorable à la vente de leurs vins, et perdront les frais de leur culture par la non-valeur du produit de leur récolte : ils se trouvent également dans la misère quand la récolte manque et quand elle est abondante. Ils ne peuvent que fort imparfaitement entretenir la culture de leurs vignes, ils ne se nourrissent, eux et leur famille, que de mauvais aliments, et n'apportent aucun profit à l'État par leur consommation. Cet objet n'est pas aussi indifférent à la nation qu'on le croit. Si deux millions de vignerons et leurs familles se nourrissaient de pain de froment au lieu de pain d'orge, d'avoine ou de blé noir, ils consommeraient 15 ou 18 millions de septiers de froment ; ce qui augmenterait d'autant la culture de ce grain, et ce serait dans l'État une richesse de 200 millions qui augmenteraient les revenus du Roi, les revenus des propriétaires, les dépenses des fermiers, qui procureraient des gains aux manouvriers qu'ils occuperaient de plus à la culture. L'augmentation des revenus du Roi et des propriétaires serait une augmentation de dépenses qui procureraient des gains à toutes les professions lucratives, et qui y attireraient un plus grand nombre d'hommes, dont la consommation serait une nouvelle source de richesses qui étendrait encore la culture à proportion de ce surcroît de consommation. Ainsi le froment que consommeraient ces vignerons procurerait un surcroît de richesses, qui accroîtrait de plus en plus les richesses et la population, au lieu que si ces vignerons ne consommaient que des grains de vil prix, qu'ils se procureraient par un travail qu'ils déroberaient à la culture des vignes, tous ces avantages seraient anéantis ! Mais s'ils étaient réduits à une épargne encore plus rigoureuse sur les autres espèces d'aliments et sur les vêtements, les pertes pour l'État se multiplieraient à raison de leur misère.

Il n'est donc pas indifférent pour l'État que le bas peuple vive dans l'aisance ou que sa consommation soit réduite au nécessaire rigoureux : cette partie de la population est incomparablement plus nombreuse que celle des riches, et l'État

perd à proportion qu'elle se retranche sur la consommation que leurs travaux devraient leur procurer, et que l'on supprime par des impositions mal entendues qui tarissent la source des revenus du souverain et de la nation.

Les droits imposés sur les denrées du cru détruisent les revenus des biens-fonds, diminuent la population et les revenus du souverain.

Les droits (par exemple) imposés sur les vins et sur les eaux-de-vie les surchargent d'un prix factice qui en diminue la consommation et la production, qui prive l'État d'un fonds de richesses que nous pourrions vendre à nos voisins, qui procureraient de plus grands revenus aux propriétaires et au souverain, qui enrichiraient la nation, et qui augmenteraient beaucoup la population par les hommes qui seraient occupés à la culture d'une plus grande quantité de vignes, dans un royaume où les terres cultivables excèdent de beaucoup la quantité qu'il en faut pour la culture des grains. (Voyez l'*article* GRAINS)

La population augmenterait d'ailleurs à proportion de l'augmentation des richesses annuelles que produirait l'augmentation de la culture des vignes, car les hommes se multiplient dans un État à raison de ses revenus.

Ces droits qui augmentent considérablement le prix des vins et des eaux-de-vie de vin⁹ en empêchent la vente à l'étranger, il y supplée par d'autres boissons et des eaux-de-vie de grains, qui lui coûtent plus cher qu'il n'achèterait nos vins et nos eaux-de-vie, réduits à leur prix naturel. Les pays qui nous avoisinent et qui manquent de vins sont fort étendus ; le commerce des vins pour ces nations pourrait être un objet prodigieux si elles y trouvaient du profit. Leur commerce augmenterait autant avec nous, que le nôtre augmenterait avec elles, et les gains seraient réciproques : ils gagneraient avec nous sur les marchandises qu'ils nous vendraient, et nous profiterions avec elles sur la vente de nos vins et de nos eaux-de-vie, car pour entretenir un commerce étranger, il faut qu'il soit réciproque. Il ne faut pas penser comme le vulgaire, qui croit que le commerce extérieur s'exerce comme le commerce intérieur où le marchand ne trafique que pour convertir sa marchandise en argent : ces idées populaires ne doivent pas entrer dans les vues des hommes d'État sur les avantages du commerce étranger.

Si le commerce des denrées augmentait nos revenus et notre population, nos dépenses augmenteraient aussi, et nous achèterions des marchandises de l'étranger à proportion qu'il nous en achèterait. Les nations du Nord gagneraient

⁹ Ces droits augmentent d'un tiers ou de moitié au-delà du prix du vin qu'on vend à l'étranger, ce qui en diminue extrêmement le débit. (D'autres droits sont bien plus exorbitants encore) Un tonneau de vin valant 100 liv. transporté de Bordeaux en Bretagne, et consommé dans cette province, paie 254 liv. de droits. (Observations sur l'agriculture de la Bretagne, Guyenne) Les États de la province de Bretagne ont imposé les subsides sur les boissons. Voilà un objet de consommation détruit au moins des 3/4 dans cette province. Cette imposition retombe sur l'État. Que sont devenues dans la Bretagne les terres qui doivent subvenir aux subsides, sont-elles tombées en non-valeur, ou sont-ce les propriétaires qui éludent l'impôt en détruisant les productions ? Si les terres y sont en non-valeur par le défaut du débit des grains, c'est un mal qui produit un autre mal.

beaucoup à consommer nos vins, parce que les boissons, et surtout les eaux-de-vie de grain et de sucre dont ils font usage leur sont fort nuisibles, et nous gagnerions beaucoup sur les marchandises qu'ils nous vendraient pour notre usage, car c'est par la consommation que les nations renouvellent leurs richesses annuelles.

Cependant ne croyez pas que ce commerce réciproque puisse établir une égalité de richesses entre les nations commerçantes, car il est évident que chacune d'elles ne peut être riche qu'à raison des productions qui naissent annuellement de ses biens-fonds, et à raison de la facilité de son commerce. Ainsi un royaume qui a le meilleur et le plus grand territoire, et le mieux cultivé, sera plus riche. Mais il est de son intérêt de favoriser le commerce de ses voisins pour se faciliter à lui-même le débit des denrées de son cru, et il est toujours assuré de surpasser les autres, par ses richesses et par sa population, autant qu'il les surpasse par les productions de ses biens-fonds. Il est vrai que le commerce de simple trafic d'une nation, qui achète pour revendre, procure un profit qui peut accroître les richesses de cette nation, mais un tel commerce serait un petit objet dans un grand royaume. Son commerce doit être un commerce de propriétaire, c'est-à-dire un commerce des denrées de son cru : ainsi ce n'est pas son commerce qui est la source de ces richesses. C'est son territoire qui doit subvenir à ses besoins et lui procurer l'abondance.

Par le commerce les nations s'entre-vendent leur superflu et varient leurs richesses par leurs achats. Les vraies richesses sont celles qui se consomment et qui renaissent annuellement : car c'est parce qu'elles se consomment qu'elles sont recherchées, qu'elles sont commercables, qu'elles forment des revenus. Ce n'est point par la masse des richesses pécuniaires qu'on doit juger de l'opulence d'un État, c'est par ses richesses annuelles et par leur prix qu'il est riche, parce qu'il en jouit, parce qu'elles se renouvellent et se perpétuent, et qu'il peut toujours avec ses richesses se procurer de l'argent, s'il en a besoin.

L'argent n'est pas l'objet du commerce. Les royaumes qui tirent leur argent des mines le convertissent pour le renouveler en richesses réelles qui se consomment : ces nations ne pourraient pas avec l'argent même satisfaire à leurs besoins, ni pourvoir à la subsistance des ouvriers qui le tirent des entrailles de la terre, qui le purifient et le rendent commercable. Ainsi cet argent qui se perpétue par le travail n'est, par rapport à eux, que ce que sont, par rapport à nous, les richesses annuelles que nous nous procurons par la culture de nos biens. On n'en jouit point, et il ne se perpétue qu'en le convertissant en richesses qui se consomment : ainsi l'argent n'est pas par lui-même l'objet du commerce. Le commerce n'est profitable qu'autant qu'il nous procure des richesses qui se consomment, et qui augmentent ou perpétuent nos revenus par la consommation. *Les avantages du commerce ne consistent donc point à enlever l'argent des autres nations* : non seulement cette espèce de commerce ne peut pas subsister, mais il faudrait toujours convertir cet argent en richesses qui se consomment, pour perpétuer nos richesses commercables. Le négociant ne s'y trompe pas, car, aussitôt qu'il a vendu ses

marchandises à l'étranger, il lui en achète d'autres, et il gagne sur celles qu'il a apportées et sur celles qu'il rapporte, et, par-là, il rend son commerce plus profitable.

Nous pourrions cependant supposer un commerce extérieur qui ne rapporterait que de l'argent. Tel serait (par exemple) le commerce extérieur d'une nation qui vendrait ses denrées à une autre nation, qui les achèterait avec de l'argent qu'elle tirerait de ses mines, et qui n'aurait point de marchandises à vendre. Or ce commerce ne serait-il pas plus avantageux pour la nation qui vend ainsi des denrées, qu'un commerce extérieur qui rapporte des marchandises ? Il paraîtrait au premier aspect qu'il lui serait beaucoup plus profitable, car avec l'argent qu'elle retirerait des marchandises qu'elle vendrait à l'étranger, elle pourrait étendre la culture de ses biens-fonds et faire travailler beaucoup d'ouvriers et d'artisans qui augmenteraient la consommation dans le pays. Par-là, elle augmenterait ses revenus et sa population. D'ailleurs si elle ne consommait que des denrées de son cru, et si elle ne se servait que des marchandises et des ouvrages préparés et fabriqués chez elle, elle conserverait tout l'argent qu'elle retirerait de l'étranger. Ainsi ce commerce extérieur purement actif multiplierait les hommes, les richesses réelles et les richesses pécuniaires.

Mais ce commerce extérieur purement actif suppose deux conditions chimériques : 1° il faudrait qu'il n'y eût qu'une nation qui commerçât avec celle qui n'achèterait des denrées qu'avec l'argent qu'elle tirerait de ses mines, car si diverses nations apportaient des denrées à celle-ci, aucune de ces nations ne pourrait avoir avec elle un commerce assez étendu pour débiter par ce commerce actif toutes les denrées ou marchandises qu'elle aurait à vendre. La concurrence partagerait tellement cette sorte de commerce qu'il ne serait pas plus profitable qu'un commerce de vente réciproque de marchandise, car chaque nation, pour avoir de l'argent, y baisserait le prix de ses denrées à un degré qui mettrait ce commerce purement actif au niveau du commerce actif réciproque : ainsi les avantages de ces deux sortes de commerce deviendraient égaux.

2°. Il faudrait qu'une nation, pour conserver l'argent d'un commerce purement actif, n'achetât aucune marchandise de l'étranger. Mais les particuliers qui ont de l'argent veulent en jouir, et se procurer les marchandises étrangères qui leur sont agréables, ou qui conviennent à leur état, et il est très important de ne gêner ni la consommation ni le commerce. On doit donc laisser aux citoyens la liberté des dépenses, et ne point perdre de vue les avantages qui en résultent pour le débit de nos denrées, car telle marchandise achetée de l'étranger est le produit d'une quantité de muids de vin, ou d'autres productions de notre cru, que nous lui avons vendues ; et le marchand qui vend à son retour la marchandise qu'il a apportée achète de nouveau du vin, ou d'autres denrées, pour reporter à l'étranger. Ainsi son commerce procure continuellement le débit de nos denrées, et en perpétue la production.

Un commerce purement actif, qui ne rapporterait pas plus d'argent que la valeur des marchandises étrangères que nous retirons de la vente de nos denrées, ne serait

pas plus profitable qu'un commerce actif réciproque, puisqu'il ne procurerait pas plus de richesses, et ne contribuerait pas à l'accroissement de nos revenus et de notre population, et peut-être même y contribuerait-il moins, parce qu'il ne provoquerait pas autant les particuliers à la dépense qui favorise le débit et la production des denrées.

Cependant il semble que si nous faisons fabriquer chez nous les ouvrages que nous achetons, nous occuperions plus d'hommes, ce qui augmenterait la population, la consommation et nos revenus ; mais n'est-ce pas de la consommation de nos vins, ou de nos autres denrées vendues à l'étranger, que nous viennent les ouvrages que nous tirons d'eux ? Or cette consommation est aussi profitable que si elle se faisait chez nous, et contribue autant à l'augmentation de nos revenus, car la consommation est une condition essentielle pour la reproduction ; mais l'une et l'autre ont un corrélatif essentiel qui est le prix, car sans la valeur vénale, il n'y aurait plus de lien, ni de règle, entre la consommation et la reproduction. Le prix est la mesure des richesses qui peuvent être reproduites par l'équivalent que l'on retire de celles qui se consomment. Ainsi l'augmentation ou la diminution du prix décide du plus ou moins de richesses que l'on peut faire renaître annuellement. Le commerce, tant intérieur qu'extérieur, a pour objet le gain sur le prix, ou la non-valeur vénale des richesses commercables. Ainsi notre commerce avec l'étranger doit toujours être, par le profit qu'il procure, favorable à la reproduction et à l'accroissement de nos richesses annuelles. Mais un autre avantage de ce commerce est d'assurer à nos denrées le prix ou la valeur vénale la plus constante et la plus avantageuse, et par conséquent d'assurer plus invariablement leur reproduction.

Il paraît qu'il n'en est pas de même à l'égard de l'augmentation de la population, parce que les ouvrages que nous achetons des autres nations sont fabriqués par des ouvriers étrangers. Mais, dans notre commerce réciproque, les nations étrangères achètent aussi des ouvrages fabriqués par nos ouvriers, ainsi ils nous occupent aussi des hommes qui augmentent notre population.

Si on ne considère les hommes qu'autant qu'ils sont profitables à l'État, on voit que les ouvriers qui fabriquent chez nous des ouvrages ne nous sont pas plus utiles que les ouvriers des autres nations, qui fabriquent les ouvrages qu'elles nous vendent, puisque la consommation qu'ils font des denrées que nous leur vendons, et qui valent leurs ouvrages, nous est aussi profitable que si cette consommation se faisait chez nous. Ainsi quoique nous n'ayons pas ces hommes, nous en retirons le profit, et ce profit étend chez nous la population, car plus nous augmentons nos richesses par l'étendue de la consommation de nos denrées chez l'étranger, et plus ces richesses accroissent notre population par les gains qu'elles procurent à toutes les professions lucratives.

Un grand commerce extérieur de vin (par exemple) occuperait une multitude d'hommes à la culture des vignes, et cette culture peut être en effet très avantageuse à la France, car il n'y en a point qui exige plus d'hommes, qui soit

plus profitable, et qui soit plus favorable à la population par les richesses qu'elle produit.

Plus les hommes produisent de richesses au-delà de leur consommation, plus ils sont profitables à l'État, mais plus les hommes dépensent au-delà de leurs revenus, ou consomment au-delà de ce que leurs travaux sont profitables, plus ils sont onéreux à l'État.

On peut juger par ce principe général du meilleur emploi des hommes, et de l'étendue de la population que peut soutenir un État. Il faut réduire les hommes relativement aux productions utiles aux hommes, à deux classes : les unes produisent effectivement les richesses par leurs travaux, et les autres contribuent auxiliairement à la production ou à la conservation des richesses par leur service. Un domestique qui prépare le dîner à son maître, les choses nécessaires pour sa subsistance et pour ses autres besoins, épargne à celui-ci le temps qu'il emploierait à ses fonctions, et qu'il emploie à un travail productif : ainsi le domestique contribue auxiliairement au produit des travaux de son maître.

Il n'y a, rigoureusement parlant, que les hommes employés aux travaux qui font naître les matières dont les hommes ont besoin, qui produisent les richesses, car tous les revenus des propriétaires et du souverain, tout salaire des ouvriers, tous gages de domestiques, tous les gains des professions lucratives se tirent de la valeur de ces productions. Ceux qui fabriquent des marchandises de main-d'œuvre ne produisent pas des richesses, car leur travail n'augmente la valeur de ces marchandises que du salaire qui leur en est payé, et qui se tire du produit des biens-fonds. Le fabricant qui fait des étoffes, le tailleur qui fait des habits, le cordonnier qui fait des souliers ne produisent pas plus de richesses que le cuisinier qui fait le dîner de son maître, qu'un ouvrier qui scie du bois, que des musiciens qui exécutent un concert : ils sont toujours payés sur le même fonds, et à raison des gains assignés à leurs travaux, et qu'ils dépensent pour leur subsistance. Ainsi ils consomment autant qu'ils produisent : le produit de leur travail est donc égal aux frais qu'exige leur travail. Il n'en résulte donc aucun surcroît de richesses : il n'y a donc que ceux qui font naître des biens-fonds des productions dont la valeur surpasse les frais, qui produisent les richesses ou les revenus annuels.

Ainsi toutes classes de citoyens, excepté les ouvriers occupés uniquement à la fabrication et au trafic des ouvrages qui se vendent à l'étranger, tirent leurs revenus ou leurs gains des productions des biens-fonds.

Les biens-fonds fournissent la subsistance à ceux qui sont occupés à les cultiver, et donnent des revenus au souverain et aux propriétaires, et des dîmes au clergé : la dépense de ces revenus forme les gains des citoyens qui exercent des professions lucratives. Ainsi la population d'un royaume s'accroît ou diminue à proportion que ses revenus s'accroissent ou diminuent. Cette diminution ou cet accroissement ne dépendent pas du peuple ; elles sont toujours l'effet du gouvernement d'un État. Cependant le gouvernement attribue le dépérissement de l'État à la paresse du peuple, et les terres incultes semblent justifier le gouvernement, mais les hommes tendent tous à l'aisance et aux richesses, et ne

sont jamais paresseux lorsqu'ils peuvent y parvenir : leur paresse ne consiste que dans leur impuissance, leur impuissance est l'effet du gouvernement. Elle produit le découragement et la désertion, les campagnes se dépeuplent et restent incultes, les villes rassemblent les hommes que les dernières ressources de l'État peuvent soutenir, et la population est aussi nombreuse qu'elle le peut être dans cet état de dépérissement.

Cependant on se plaint que l'on manque d'hommes pour les travaux de la campagne, et on ne se plaint pas de ce que ces hommes manquent de richesses pour reproduire des richesses. On voudrait beaucoup de blé. On ne sait pas ce que la culture du blé coûte au laboureur. On empêche le débit de cette production, et on ne remarque pas que le laboureur n'a pas année commune, pour ses travaux et risques, 1/20^e du produit de la récolte, qu'il n'est pas possible de concilier un si petit profit avec l'accroissement de la culture de ce grain, dont le prix dégènerait en perte si on augmentait les récoltes. On n'aperçoit pas que la valeur vénale de ces récoltes étant au-dessous des dépenses, elles ruinent le cultivateur, que la culture sera abandonnée, que les terres tomberont en non-valeur, que les revenus du Roi et des propriétaires, et les gains de toutes les autres classes d'hommes, seront anéantis, que le royaume se dépeuplera, *que si on n'abolit pas* les impôts à proportion de cette dégradation, causée par les méprises du gouvernement, on accélérera plus rapidement la perte totale de l'État.

On attribue ingénument ce dépérissement à la paresse des habitants de la campagne et à leur désertion. M. Colbert, qui forma en 1666 le projet de sacrifier les revenus du royaume à l'établissement des manufactures de luxe, fit baisser le prix des grains pendant 10 ans et ne trouva plus de ressource pour soutenir la guerre que dans les emprunts et dans les traités avec les partisans. (Voilà la première époque du bouleversement du gouvernement économique établi par M. de Sully.)

On voudrait accroître la population dans les campagnes, et on ne sait pas que l'accroissement de la population dépend préalablement de l'accroissement des richesses, que les hommes ne se multiplient et ne multiplient les richesses que par le secours des richesses, qu'il ne faut pas s'occuper de la multiplication des hommes, mais de la multiplication des richesses, parce qu'on aura des hommes vraiment utiles quand on assurera le succès de leurs travaux. Il y a dans le royaume 30 millions d'arpents de terre cultivable qui sont en friche, et le reste est mal cultivé, parce que la culture des grains ne dédommage pas des dépenses. (Voyez l'article GRAINS). On fait arracher les vignes et on défend d'en planter. La culture des vignes est celle qui peut occuper avantageusement un plus grand nombre d'hommes, qui favorise le plus la population, et qui peut procurer le plus grand commerce avec l'étranger. Cependant on regrette la terre que la vigne occupe, on veut qu'elle soit semée en blé, tandis que la moitié de nos terres cultivables sont en non-valeur et qu'on borne la culture des grains à la culture de la nation, et qu'il ne peut pas dans cet arrangement y avoir plus de blé qu'il y en

a, puisque son prix dégènerait en perte, et que la surabondance détruirait les revenus et dépeuplerait le royaume.

Examinons donc quel est le prix fondamental du blé, et quel est le prix commun que le laboureur en retire. Vous verrez combien la culture du blé lui est infructueuse, et vous conviendrez qu'il est impossible qu'elle augmente, car on ne déterminera pas les hommes à se livrer à des travaux et à des dépenses ruineuses pour eux et pour l'État.

Cependant vous aurez des famines, parce que la culture des blés étant bornée dans les bonnes années à la subsistance de la nation, elle ne suffira pas les années de disette. N'a-t-on jamais aperçu que tous ces désordres ne sont que les effets des règlements qui gênent le commerce et la liberté du cultivateur ?

Pour prévenir des disettes qui n'arriveraient pas, on a établi des lois qui s'opposent à l'abondance et à la population, en s'opposant au débit des productions de la culture ; que l'administration subalterne peu instruite sur l'agriculture ait été surprise par des représentations particulières et spécieuses, et qu'elle ait obtenu l'établissement de ces lois destructives, dans un temps où les préjugés dominaient la nation, ce sont des erreurs presque inévitables.

On ne doit point être étonné non plus que les tribunaux s'y soient livrés, qu'ils aient eux-mêmes rendu des arrêts pour faire arracher des vignes et pour en borner la plantation, et qu'ils aient fait exécuter rigoureusement ces arrêts pour étendre la culture du blé dans un royaume où elle est restreinte par des prohibitions qui arrêtent le débit des grains, et où il y a tant de terres incultes, que ces prohibitions ont fait tomber en non-valeur.

On a voulu au préjudice des revenus de la nation faire baisser sans bornes le prix du blé, et on n'a jamais examiné le prix fondamental, qui s'oppose invisiblement à une entreprise aussi peu réfléchie que l'étaient ces règlements, qui autrefois taxaient le prix de la vente des denrées, qui retranchaient à l'État une partie de ses richesses, qui ne consistent que dans le prix des denrées, qui en supprimant le profit diminuaient la production et amenaient des disettes et des chertés d'autant plus préjudiciables que l'autorité ne permettait pas de les prévenir.

Toutes les opérations du gouvernement économique, qui ont pour objet l'accroissement de la population dans les campagnes, ne doivent donc tendre qu'à procurer à la nation le plus grand produit possible de la culture des biens-fonds par le débit des denrées, et par la conservation des hommes et des richesses nécessaires pour les travaux, et pour les dépenses de l'agriculture. (Voyez les *articles* FERMIERS, GRAINS, IMPÔTS, etc.)

La culture la plus profitable est celle qui procure les plus grands revenus, qui produit des denrées les plus recherchées, et qui sont payées à plus haut prix par l'étranger. Et c'est aux particuliers qui en font les frais à en décider.

Si une terre qui rapporterait cinq septiers de blé peut produire en d'autres denrées la valeur de 6 septiers de blé, ne procurerait-elle pas plus de blé que si elle était effectivement ensemencée en blé ? Ne demandera-t-on pas : qui est-ce

qui nous donnerait du blé pour notre consommation ? Ce sont les nations qui n'ont pas moins besoin d'en vendre que nous aurions besoin d'en acheter, et qui nous en vendraient à l'envi les uns des autres. Mais cette question est absurde par rapport à nous, qui pouvons par l'étendue de notre territoire cultiver abondamment des productions de toute espèce pour notre consommation et pour en vendre aux autres si notre commerce était libre.

Aujourd'hui le gouvernement, plus éclairé, juge mieux de l'emploi des hommes, des biens-fonds et des avantages de la liberté du commerce. Les hommes, qui produisent par la culture et par le commerce extérieur les richesses annuelles de la nation, sont évidemment les plus profitables à l'État : ainsi plus la culture et le commerce extérieur peuvent employer d'hommes à profit, plus ils peuvent augmenter notre richesse et notre population.

Les terres cultivées avec le secours du travail des animaux occupent moins d'hommes que celles que les hommes cultivent avec leurs bras, et celles qui sont cultivées avec des chevaux en occupent moins aussi que celles qui sont cultivées avec des bœufs. Mais moins la culture des grains peut occuper d'hommes, plus elle est profitable à l'État.

Les frais, qui surchargent le prix des productions et qui n'augmentent pas les productions, doivent être supprimés autant qu'il est possible, mais le défaut de richesses des cultivateurs les assujettit, dans l'emploi des hommes pour la culture, à des frais disproportionnés au produit, et qu'ils éviteraient si leurs facultés secondaient mieux leurs travaux. (Voyez l'*article* GRAINS dans l'Encyclopédie.)

La culture des vignes, et toute autre culture que les hommes ne peuvent exécuter qu'avec les bras, sont celles qui occupent le plus d'hommes, et qui exigent par conséquent de plus grands frais, mais ces frais sont inévitables et doivent entrer nécessairement dans le prix des productions de ces sortes de cultures ; ainsi les hommes y sont employés avantageusement. Ce genre de culture peut donc contribuer à la population des campagnes plus que celle des grains, mais, dans la culture des grains, le travail d'un homme est plus profitable que dans la culture des vignes. (Voyez le produit de la culture des grains à l'*article* GRAINS). Cependant la culture des vignes n'en est pas moins avantageuse à l'État ; car partout où le travail des hommes est nécessaire, et produit plus que ces hommes ne consomment, l'État en retire un profit qu'il doit étendre autant qu'il est possible ; car les productions et la consommation que l'on obtient de ces mêmes hommes utiles qui consomment, qui préparent, ou qui commercent les produits de ceux-là, et qui pourvoient réciproquement à leur consommation et à leurs besoins. (Voyez le produit du vigneron à l'*article* IMPOT).

Les hommes occupés au gouvernement et à la multiplication des bestiaux forment encore une classe d'hommes producteurs qui tient à la culture des terres, parce que les bestiaux fournissent des engrais aux terres et procurent de riches moissons, parce que la culture leur fournit des grains et des fourrages pour leur nourriture, dans les temps de la neige et de la rigueur du froid qui leur interdit les pâturages.

Les bestiaux forment un genre de production très profitable dans un État bien gouverné, mais c'est aussi l'objet le plus exposé aux désordres des impositions arbitraires et des vexations qui s'exercent sur les habitants des campagnes. Les bestiaux, par leur valeur et par la facilité de les élever, sont les effets que l'on envisage dans les impositions de la taille, des droits de gabelle, dans les extorsions des commis des Fermes, dans les frais exigés par les receveurs, dans les amendes infligées par l'administration arbitraire, en sorte que la vache d'un paysan lui attire de toutes parts des vexations jusqu'à ce qu'elle lui soit enlevée. Ainsi quand le gouvernement ne veille pas à la conservation de ces richesses productrices, tout dépérit dans les campagnes, les terres manquent d'engrais et restent incultes, le paysan est sans ressource. Les viandes, ce genre d'aliment qui serait un des plus grands produits pour la consommation, deviennent si rares que l'usage en est retranché au bas peuple, c'est-à-dire à presque tous les hommes ; les laines et les autres produits des bestiaux diminuent dans la même proportion, et la nation perd des richesses immenses, qui contribueraient le plus à l'aisance des habitants de la campagne, aux revenus des biens-fonds, à la conservation et au bonheur des hommes, à l'accroissement de la population et à la prospérité de l'État, mais il n'y a que les biens bien administrés qui puissent jouir de ces avantages. Ils ont attiré fortement l'attention du gouvernement d'Angleterre : on sait à quel degré ils ont étendu ce genre de richesses, et dès le XIV^e siècle, selon le rapport d'un auteur de cette nation, l'Angleterre retirait déjà annuellement de ces laines 10 millions de livres sterlings, ou *230 millions de livres tournois*. Mais les progrès de ce genre de richesses ont depuis été portés si loin, qu'elles forment aujourd'hui outre la consommation du pays une des principales branches du commerce extérieur de cette nation. Or telles sont les richesses en bestiaux, telles sont aussi les richesses de l'agriculture, et telles sont les richesses de l'agriculture, tels sont aussi les revenus de la nation, l'état de la population et la puissance du souverain.

Entre tous les hommes qui produisent par leurs travaux, ceux qui ne consomment que ce qu'ils produisent, et tout ce qu'ils produisent, sont les moins profitables à l'État : tels sont les paysans, les pauvres qui ne cultivent que quelques productions de vil prix, qui s'en nourrissent, qui ne vendent rien, qui n'achètent rien, qui ne servent à rien aux autres hommes et qui ne sont occupés uniquement qu'à pourvoir difficilement et misérablement à leurs besoins. Ces hommes, qui se multiplient à proportion que ceux qui les gouvernent les ruinent et ruinent l'État, périssent enfin, et le territoire abandonné ne soumet plus que des friches à la domination du souverain.

Les hommes occupés à la pêche doivent être mis dans la classe de ceux qui produisent ; quoique la pêche ne soit pas comparable à l'agriculture, elle doit être regardée comme une partie très profitable. On estime la pêche des maquereaux et des harengs du seul département de Dieppe à *plus de 13 millions*. On peut juger de là jusqu'où peut aller le produit de la pêche de tous nos ports : mais la pêche en pleine mer, c'est-à-dire de la baleine, de la morue, etc., est un objet beaucoup plus considérable. Ainsi cette partie mérite une grande attention, elle est la

première école des hommes qui se forment pour la marine, et elle ferait des progrès beaucoup plus étendus sans les droits exorbitants qu'on y a imposés. Si ces droits étaient moins onéreux la pêche augmenterait beaucoup, la quantité de la denrée plus multipliée produirait le fonds même d'imposition, et cette partie occuperait un plus grand nombre de matelots, et procurerait un accroissement de richesses pour la nation. Mais les intérêts des particuliers ne se prêtent point aux vues du bien général. On ne peut attendre ces avantages que de la sagesse du gouvernement.

On doit aussi rapporter à la même sagesse le produit des travaux des hommes occupés à tirer les minéraux et les métaux des mines. Cet emploi des hommes est encore une source abondante de productions et de richesses, qui ne sont pas à la vérité des richesses alimentaires, ou de premier besoin, qui dans l'ordre de la nature sont les plus précieuses, ou les plus nécessaires. Mais, dans l'ordre des sociétés commerçantes, il ne faut pas se régler sur l'ordre naturel ; car les productions ne sont effectivement des richesses commerçables qu'à raison de leur prix. Ainsi il n'importe de quelle nature elles soient, et quel soit leur usage, pourvu que chacune d'elles puisse être échangée par l'entremise de l'argent, ou par troc, en toute autre richesse que ce soit, conformément au prix qui lui est assigné. C'est à chacun à les préférer les unes aux autres, relativement à leur usage. Mais en les considérant comme richesses commerçables, il faut les évaluer relativement à leur prix. Et dans ce cas le blé, le fer, le vitriol, le diamant sont également des richesses, dont la valeur ne consiste que dans le prix. Ainsi quelles que soient les productions qu'une nation commerçante puisse se procurer par ses travaux, les plus profitables pour elle seront toujours celles qui formeront de plus grandes richesses par l'abondance, par le prix, et par le moins de frais. Et c'est à chaque particulier à régir lui-même ses travaux et ses dépenses pour les productions qui peuvent lui être les plus profitables, selon ses facultés, et selon les lieux et les propriétés du territoire dont il veut tirer le produit le plus avantageux. S'il se trompe, son intérêt ne le laissera pas longtemps dans l'erreur.

Les négociants doivent être mis dans la classe des hommes qui produisent, pourvu qu'ils contribuent à l'abondance par le bon prix que doit procurer le commerce avec l'étranger, mais on voit partout dans leurs écrits qu'ils pensent autrement sur les avantages de leur commerce, et on voit que leur profit leur fait oublier entièrement les intérêts de la nation. Selon eux c'est le bas prix qui favorise le commerce : le commerce disent-ils, augmente le débit, le débit procure l'abondance, et l'abondance fait baisser le prix. Ainsi pourvu que leur commerce augmente, et qu'ils achètent à bas prix, toutes leurs vues sont remplies, car le débit que le commerce augmentera procurera l'abondance, qui fera baisser le prix des productions des biens-fonds de la nation ; le bas prix de l'achat leur favorisera la vente chez l'étranger, leur assurera l'avantage sur la concurrence avec les autres nations rivales : il fera tomber le commerce de ces nations, ou les ruinera en diminuant leurs gains et en les forgeant à baisser le prix de leurs marchandises. Voilà les maximes que nos négociants ont toujours tâché d'inspirer au

gouvernement sur le commerce d'exportation, pour obtenir des règlements et des prohibitions et former des compagnies privilégiées, afin de se procurer de grands gains sur l'achat de nos denrées, et pour nous vendre fort cher celles qu'ils nous rapportent. Ils veulent qu'on interdise l'entrée de nos ports aux vaisseaux étrangers : nous ne pouvons pas disent-ils profiter des gains du fret en concurrence avec les Hollandais, à cause de leur épargne dans les dépenses de la navigation. On voit par toutes ces raisons que nos négociants ne sont occupés que de leur fortune, au préjudice de la nation et des avantages du commerce en général.

Ils nous font espérer que leur commerce procurera l'abondance par le débit, et que cette abondance fera baisser le prix des denrées non seulement en France, mais aussi chez les autres nations commerçantes. L'abondance, il est vrai, peut faire tomber les denrées en non-valeur, mais la non-valeur ne peut pas procurer l'abondance, car les dépenses nécessaires pour la production des denrées leur donnent un prix fondamental, et le prix de la vente dégénère en perte lorsqu'il tombe au-dessous du prix fondamental. On pourrait nous dire que le prix fondamental baisserait à proportion que le prix des denrées diminuerait, parce que la subsistance des ouvriers serait moins chère. Mais il faut comprendre dans le prix fondamental les impositions et le fermage des terres : ainsi on ne peut faire baisser les frais de la production qu'en diminuant les gains des habitants des campagnes, les revenus des propriétaires des biens-fonds, et les revenus du Roi. Or si vous comparez ces effets destructifs avec l'abondance chimérique que l'on vous promet, vous apercevrez aisément que le système des commerçants n'a pas pour objet le bien public.

Mais ne devons-nous pas regarder comme un grand avantage la ruine du commerce des autres nations maritimes, qui souffriraient les mêmes dommages que notre commerce nous causerait à nous-mêmes ? Quel avantage nous reviendrait-il de nous ruiner, pour ruiner les autres ? Nous ne pouvons pas même leur nuire autant que nous nous nuirions à nous-mêmes. Mais quand le mal deviendrait égal de part et d'autre, nous ne tirerions pour nous que du mal sans aucun profit. Nous ne pourrions avoir en vue dans cette mauvaise intention que les Hollandais et les Anglais.

Les Hollandais sont des interlopes ou des trafiquants, qui achètent des denrées pour les vendre. Ils régleront toujours le prix de l'achat sur le prix de la vente. Ce n'est point leurs productions qu'ils vendent, la diminution des prix ne diminuera ni leurs revenus ni les profits de leur commerce. Le commerce des Anglais consiste en grande partie (il est vrai) dans le débit de leurs productions, mais il s'étend aussi sur beaucoup d'autres branches, où ils ne se trouvent point en concurrence avec vous, et qui ne souffriraient aucun changement du bas prix des denrées que vous vendriez à l'étranger : ainsi le désavantage ne retomberait qu'en partie sur eux, et porterait entièrement sur vous.

Mais votre commerce maritime n'augmente-t-il pas votre puissance vis-à-vis d'autres nations voisines privées des avantages de la navigation ? Car l'Angleterre forcée de faire de plus grandes dépenses sur mer, pour résister à nos forces

maritimes, ne leur prodiguerait plus ses richesses pour nous susciter des guerres par terre. Comment nos commerçants ont-ils donc pu nous persuader que nous devions faire baisser le prix de nos denrées, de diminuer nos richesses, et de nous faire perdre les avantages d'un commerce qui nous est commun avec quelques autres nations maritimes, sous prétexte de nuire à une nation rivale, en nous ruinant nous-même, et en nous affaiblissant vis-à-vis toutes les autres ?

Notre commerce maritime ne peut donc nous être avantageux que par le haut prix des denrées que nous vendons, et par le bon marché de celles que nous achetons. Quand les négociants suivront ces principes, ce seront des hommes qui travailleront à enrichir la nation, des hommes dignes de la considération des citoyens et qui mériteront qu'on leur décerne des honneurs.

On peut rapporter à la classe des négociants les interpoles ou les trafiquants qui achètent des nations étrangères pour vendre à d'autres nations étrangères, et les fabricants qui font des ouvrages qui se vendent à l'étranger, parce qu'ils procurent à leur nation un surcroît de richesses qu'elle acquiert par les gains qu'ils retirent de l'étranger, et qui se dépensent chez elle, mais ce produit n'a lieu pour cette nation que lorsqu'elle surabonde en hommes.

Ordinairement les interpoles ou trafiquants n'ont presque point de territoire, ils habitent des villes maritimes, où ils peuvent faire facilement leur commerce par la mer. Tels sont les Hollandais, les Hambourgeois, les Génois, etc. Cette source de commerce est aussi la ressource des nations où le despotisme anéantit l'agriculture, où les hommes ne peuvent avoir d'autres richesses que celles qu'ils peuvent cacher ou transporter : tels sont les États barbaresques, la Turquie, la nation juive, etc., qui au moyen de la navigation, des caravanes, des correspondances réciproques soutiennent leur commerce à la faveur des villes où ils se retirent et où ils sont moins exposés aux vexations de la tyrannie du despote et de ceux qui sont revêtus de son autorité, parce que les villes, surtout les capitales, exigent des égards. Le pouvoir arbitraire ne s'exerce pleinement que dans les campagnes, mais les campagnes sont désertes. Cette domination n'ose s'exercer pleinement que sur les paysans, et ne peut avoir d'autre succès que la destruction de l'agriculture et de la population des provinces.

Le commerce de trafic est fort borné, et n'est qu'une faible ressource pour de grands États, car les nations riches par leurs productions, et placées favorablement pour la navigation, font elles-mêmes le commerce de leurs denrées avec l'étranger : elles resserrent beaucoup celui des interpoles, et la plupart n'en sont que les voituriers et les commissionnaires. Leurs profits sont principalement établis sur l'épargne de la consommation : ils n'ont point de denrées de leur cru, et ils ne peuvent gagner que par la vente de celles qu'ils achètent ; ainsi plus ils consommeraient, plus ils diminueraient leur profit. Au contraire une nation riche en productions soutient ses richesses par la consommation, car la consommation soutient le prix des productions. C'est leur destruction continuelle qui les fait renaître continuellement et qui perpétue les richesses de la nation.

La fabrication des ouvrages qui se vendent à l'étranger mérite peu l'attention des États riches en biens-fonds, surtout lorsque les hommes nécessaires pour les faire valoir ne surabondent pas.

D'ailleurs cet emploi des hommes occupés à travailler pour l'étranger est fort borné.

Toutes les nations sont toujours peuplées à raison de leurs richesses annuelles, et ces richesses assurent à chacune le nombre d'hommes suffisants pour la fabrication des ouvrages de main-d'œuvre dont elles ont besoin. Il n'y a que les riches qui font des dépenses recherchées ou de fantaisie, qui achètent des ouvrages de l'étranger. Ainsi le produit du commerce extérieur de ces ouvrages est toujours d'un fort petit produit dans un grand État, en comparaison du commerce extérieur des denrées du cru.

Qu'on nous exalte tant qu'on voudra le produit de nos marchandises de mode, de nos manufactures de soie ou d'autres matières étrangères, et de toute cette petite mercerie, nous trouverons toujours abstraction faite des matières premières que ce produit qui ne rend que le prix de la main-d'œuvre est un fort petit objet dans un grand État, en comparaison des revenus que doivent produire les biens-fonds.

Nous ne devons envisager nos ouvriers employés à fabriquer les ouvrages qui se vendent à l'étranger que comme des pensionnaires qui nous paient leur consommation avec l'argent qu'ils retirent de leur travail et qui ne vaut que leur dépense.

La pêche, qui est la plus petite partie de nos productions, qui est bien moins protégée que nos manufactures de luxe, qui est empêchée par des droits excessifs, qui attire bien moins notre attention, et qui est la pépinière de nos matelots, est cent fois plus profitable que ces manufactures qui emploient des hommes, que notre territoire ou notre marine pourrait occuper bien plus utilement.

Les manufactures d'étoffes de soie, de coton et de laines étrangères ont tellement diminué l'usage de nos laines, qu'il semble qu'on ait entrepris de détruire chez nous les troupeaux nécessaires pour fertiliser les terres et pour augmenter la consommation de la viande, qui est une des productions de premier besoin. Tous ces avantages sont sacrifiés à l'apparence d'un commerce qui se réduit à l'achat des matières étrangères, dont la fabrication ne restitue à nos ouvriers et à l'État que les frais de leur subsistance, pour lesquelles nous avons arrêté le commerce extérieur de nos grains, et perdu le travail productif des hommes qu'on a détournés de la culture des terres pour les employer à cette fabrication ruineuse.

On dira peut-être que l'achat des matières premières de ces manufactures de luxe contribue à la faveur du commerce réciproque avec l'étranger, à la vente des denrées de notre cru, mais il nous serait bien plus avantageux de les acheter toutes fabriquées, elles coûteraient deux fois plus cher. Elles nous feraient vendre en échange beaucoup plus de denrées de notre cru, et elles étendraient moins chez

nous ce luxe qui détruit nos troupeaux, qui a rendu nos terres stériles, et qui occupe des hommes qui seraient employés à des travaux beaucoup plus profitables.

Ne nous amusons donc point, nous qui sommes si riches en biens-fonds, à un petit commerce de luxe qui ne rend que les frais de main-d'œuvre, fertilisons nos terres, vendons des grains, des vins, des chanvres, des étoffes de nos laines le plus qu'il est possible. Le produit multipliera réellement les richesses, et ces richesses annuelles toujours renaissantes nous assureront des manufactures et des ouvrages d'industrie en tout genre. Car l'opulence est la mère des arts et du luxe.

Les propriétaires peuvent être regardés aussi comme des hommes qui produisent par la régie et l'amélioration de leurs biens : le souverain même et ses ministres contribuent directement et généralement à l'accroissement des richesses par le gouvernement économique de l'État. C'est de là même que dépend la prospérité de la nation, mais il faut que l'administration ne perde point de vue la vraie source des revenus du royaume.

Avant la découverte de l'Amérique, l'Espagne tirait ses richesses de l'agriculture, et sa population était fort nombreuse, mais, les mines du Pérou étant devenues la source des revenus du souverain et des grands du royaume, la culture a été abandonnée ; les grands propriétaires n'établissant plus leur fortune que sur le trésor royal ont laissé tomber leurs terres en non-valeur, le royaume s'est dépeuplé, son territoire fertile réduit en friche ne forme plus que de vastes déserts. La population s'est proportionnée aux richesses annuelles qui viennent des mines du Pérou. L'Espagne tirant de cette source une centaine de millions a perdu des milliards sur le produit de la culture des terres.

Quand les grands propriétaires d'un royaume n'ont point d'autre ressource, que le produit de leurs terres pour soutenir leurs dépenses, ils soutiennent et protègent l'agriculture par leur crédit contre les méprises de l'administration subalterne, le gouvernement en est averti et le désordre cesse : on conserve aux habitants de la campagne les facultés qui leur sont nécessaires pour faire valoir les biens-fonds, pour payer les fermages et les impôts, et pour établir commodément leurs familles dans l'état où ils ont été élevés.

Les grands propriétaires qui vont habiter leurs terres pour les entretenir, pour les améliorer, pour empêcher qu'elles ne soient dégradées par des fermiers trop pauvres ou trop négligents, se livrent aux dépenses nécessaires pour les réparations, pour les augmentations, pour les travaux qui peuvent assurer ou accroître les revenus, et pour prêter aux fermiers des secours dans les pertes qui leur arrivent : ils leur accordent des délais pour le paiement du fermage quand les temps ne sont pas favorables pour la vente des denrées. Feu M. le maréchal de Mirepoix laissait au régisseur de la terre de Mirepoix un dépôt de 10 000 livres pour subvenir au secours des fermiers ruinés par des grêles, des mortalités de bestiaux, ou par d'autres accidents. Ce seigneur disait que ce fonds n'avait point diminué, que les fermiers ont rendu fort scrupuleusement, et aussitôt qu'ils l'ont pu, l'argent qu'on leur avait prêté. Si tous les grands propriétaires étaient aussi secourables, ils conserveraient à l'État une multitude de bons fermiers qui

périssent par les malheurs auxquels la profession du laboureur est exposée. Les maisons religieuses, qui possèdent des biens aujourd'hui, sont presque les seuls propriétaires qui remplissent les devoirs de ce genre de citoyens : leurs terres sont toujours bien entretenues, ils conservent leurs fermiers de père en fils pendant plusieurs siècles, ils se refusent à la concurrence abusive des fermiers qui se présentent pour augmenter inconsidérément le fermage ; le fermier qui cultive bien est assuré de jouir toujours du bon état de sa culture. Ils facilitent ses gains, en lui accordant pour ses paiements les temps favorables, mais ordinairement leurs fermiers sont en état de payer régulièrement lorsqu'ils sont anciens, parce qu'ils ont eu le temps d'acquérir paisiblement de l'aisance par leurs travaux et par le bon entretien des biens qu'ils cultivent ; et plus ils sont dans l'aisance plus ils sont en état de bien cultiver, de bien payer, d'attendre le temps favorable pour la vente de leurs denrées, et de soutenir les pertes auxquelles ils sont exposés. Ainsi un propriétaire qui gouverne bien ses terres, qui en augmente le produit par les dépenses qu'il fait pour les améliorer, qui choisit de bons fermiers en état de bien cultiver, qui favorise leurs dépenses et leurs travaux en facilitant leur aisance, est un citoyen très profitable à l'État, et plus il possède de biens, plus il coopère au produit des richesses annuelles de la nation, car plus il est riche, plus il peut accroître ses revenus par l'amélioration de son bien. Et cette bonne conduite de la part des propriétaires peut doubler et tripler la valeur des biens-fonds du royaume. En Angleterre, les grands propriétaires habitent leurs terres une partie de l'année, et ils ont porté fort loin l'amélioration de leurs biens, parce que dans ce royaume l'agriculture est la source de leurs richesses.

Les hommes qui produisent forment la partie fondamentale de la population, les autres ne sont qu'une dépendance ou un accessoire toujours proportionné à celle-là. Cette partie auxiliaire lui épargne le temps qu'elle serait obligée d'employer à d'autres fonctions nécessaires pour pourvoir à ses besoins, pour se défendre et pour conserver le produit de ses travaux et les biens-fonds qui sont la source des richesses qu'elle fait naître annuellement.

Tout homme qui participe aux richesses d'un royaume, et qui n'y contribue en aucune manière, est inutile à l'État. Cependant, dira-t-on, tout homme est profitable à l'État par sa consommation. Oui, lorsqu'il restitue cette consommation par ses travaux ou par son utilité, en contribuant directement ou indirectement à la production de ce qu'il consomme ou de ce qu'il s'approprie, car s'il ne rend pas à la masse des richesses la valeur de ce qu'il en retranche, il faut nécessairement qu'elle diminue ; mais s'il paie ce qu'il consomme, ne le restitue-t-il pas par sa dépense ? Non, s'il ne la gagne pas, car s'il ne paie qu'avec le bien qu'il a en propriété, il rapporte tout au plus à la masse des richesses ce qui en est tombé à sa possession, mais il ne sert point par lui-même à la reproduction de ce qu'il consomme. Or les richesses ne renaissent et ne se perpétuent que par les travaux des hommes ; ainsi tout homme qui ne travaille point au renouvellement des richesses qu'il s'approprie ou qu'il consomme, anéantit sans retour ce qu'il détruit par sa consommation. Il paraît à la vérité le restituer à la

société en lui payant ce qu'il consomme, mais toujours est-il certain que la portion des richesses qu'il détruit par sa consommation sera de moins dans sa reproduction, s'il est vrai qu'il ne contribue point pour sa part, directement ou indirectement, à cette reproduction. Direz-vous que les autres hommes les reproduiront sans lui ? Les autres hommes produiront à la vérité tout ce qui peut résulter de leur travail ou de leur utilité, mais ils ne reproduiront pas ce qui résulterait du travail ou de l'utilité de cet homme qui consomme et qui ne répare point ce qu'il consomme : sa consommation est donc en pure perte, puisqu'elle manque dans la reproduction, mais s'il continue de consommer sans réparer ce qu'il consomme, il faut pourtant que cette portion de richesses soit reproduite puisqu'il continue de consommer. Oui, mais est-elle prise sur le travail des autres hommes, et ce qu'il manque de produire directement ou indirectement est toujours de moins. Ainsi autant vaudrait que cet homme inutile fût aussi lui-même de moins. Mais, objecterez-vous, les enfants qui ne produisent point consomment et ne sont pas regardés comme onéreux à l'État : en effet on ne doit pas les regarder comme à charge à l'État, parce qu'on doit envisager l'homme par rapport à son utilité dans toute sa durée ; alors on voit que son enfance et sa caducité sont compensées par le temps de son utilité. On ne doit pas dire non plus que la consommation d'un étranger qui vient dépenser son argent chez nous, uniquement pour sa satisfaction, ne nous est pas profitable, car on sait qu'il nous paie sa consommation avec des richesses étrangères, et non pas avec les nôtres. Mais n'est-il pas avantageux aussi, me dira-t-on, qu'un rentier oisif dépense son revenu ? Ce rentier est donc utile à l'État. On vous niera la conséquence ou l'on confondra l'homme avec les richesses qu'il doit dépenser. Il est bien vrai que les hommes riches qui ne contribuent en rien à la production des richesses seraient des hommes fort nuisibles s'ils ne dépensaient pas leurs revenus ; mais quoiqu'ils ne soient pas nuisibles jusque-là, il ne s'ensuit pas qu'ils soient utiles. Il serait même avantageux qu'ils consommassent aussi le capital qui, en passant à des hommes laborieux, le rendraient encore plus utile, au lieu que les richesses sont mal placées tant qu'elles appartiennent à des hommes oisifs qui personnellement ne sont d'aucune utilité et d'aucun usage. Heureusement ces hommes ne sont pas fort nombreux, car il y en a peu parmi les grands qui ne se dévouent à quelque emploi important, soit dans les grandes charges, soit dans le clergé, soit dans l'état militaire, soit dans l'administration du royaume, soit dans la magistrature, etc. Ceux qui jouissent d'un patrimoine moins étendu embrassent des professions convenables à leurs facultés et à leur éducation, mais pour les hommes de fortune et de finances, et tous ceux qu'on appelle gens à affaires, on peut juger de leur utilité par la comparaison de leurs gains avec la valeur de leurs travaux pour la prospérité de l'État.

Le gouvernement doit non seulement envisager dans l'emploi des hommes leur utilité par leurs travaux actuels, mais encore plus la grande utilité qu'on pourrait en retirer dans le royaume, selon l'état de la population, par d'autres travaux plus avantageux, ou par l'épargne des hommes occupés en trop grande quantité à des

travaux qui pourraient exiger moins d'hommes et moins de dépenses. Les hommes qui y sont employés sans nécessité sont dérobés à d'autres travaux où ils seraient profitables à l'État. Les frais qu'ils ajoutent inutilement au prix des marchandises ou des denrées en diminuent le débit et la production. Ceux qui sont plus attentifs aux progrès de la population qu'à l'accroissement des richesses, diront que ces frais mêmes retournent au profit de l'État, puisqu'ils soutiennent une plus grande population, une plus grande consommation, un plus grand débit, et une plus grande production de denrées.

Tous ces avantages sont chimériques, car des frais qui augmentent le prix des denrées sans en augmenter la quantité, et sans augmenter les revenus des propriétaires, diminuent le débit, la consommation et la production ; la consommation est proportionnée aux richesses des consommateurs, et ces richesses sont à raison des revenus de la nation. Or les frais n'augmentent point les revenus, au contraire ils les diminuent, car ils font baisser le prix de la propre valeur des denrées en les surchargeant d'un surcroît de prix, qui les rendrait si chères qu'elles n'auraient pas de débit si on n'en baissait pas le prix le plus qu'il est possible, au préjudice de la propre valeur des denrées. Ainsi il est évident que les frais dont on pourrait éviter de surcharger les denrées, et qui forment les gains d'un nombre d'hommes dont le travail ne vaut pas les gains qu'on leur paie, diminuent les revenus ou les richesses des consommateurs, et diminuent aussi le débit de la consommation, et de la production de ces denrées.

La diminution des productions est une diminution de richesses ; or la population est toujours dans un État à raison des productions annuelles et des revenus de la nation. Les hommes qui ne servent qu'à augmenter les frais des denrées ou des marchandises préjudicient donc également à l'accroissement des richesses et à l'accroissement de la population. Ainsi toutes les machines qui peuvent servir à diminuer les frais du travail des hommes, et tous les canaux ou rivières qui évitent les frais qu'on paierait à des voituriers, procurent un prix favorable à la propre valeur des denrées ou des marchandises ; elles en favorisent le débit et la production, ce qui augmente les richesses et par conséquent la population¹⁰, car

¹⁰ On a interdit à Lyon l'usage d'une machine inventée pour la fabrication du taffetas qui aurait épargné le travail de beaucoup d'hommes occupés, ce qui aurait diminué le prix de cette marchandise, mais on a été embarrassé de ce que seraient devenus les hommes employés à ce travail, et qui n'avaient d'autre métier pour gagner leur vie. Il aurait fallu plutôt les nourrir le reste de leur vie, que de supprimer la machine, et de perpétuer ces ouvriers. Il en aurait moins coûté à les nourrir, même à ne rien faire, et à les éteindre, que de travailler toujours à les employer à des travaux onéreux. Les fabricants auraient travaillé pendant la vie de ces hommes à prendre comme auparavant et comme on fait encore les frais de leur nourriture sur le prix de la marchandise, supposé qu'on n'eût pas pu les employer à des travaux, ce qui ne paraît pas vraisemblable. On a dit-on rejeté le projet d'un canal de la Saône à la Loire sur les représentations des voituriers. Pour ceux-là ils auraient pu devenir des laboureurs et cet emploi aurait été très profitable.

On avait projeté aussi des conduites d'eaux pour toutes les maisons de Paris, ce qui n'a pas été exécuté en considération des porteurs d'eau. Cependant on pouvait exécuter ce projet

l'augmentation des richesses produit une augmentation de dépenses, qui procurent une augmentation de gains à toutes les professions lucratives, et y attirent une plus grande quantité d'hommes. Il n'est donc pas vrai que la population puisse s'étendre au préjudice de la reproduction annuelle des richesses : la population qui consomme au-delà de ce qu'elle doit produire ne devient donc pas aussi nombreuse qu'elle pourrait l'être.

Cette vérité doit décider beaucoup de questions qui concernent l'épargne des frais qui augmenteraient le prix des marchandises de notre cru. On demande, par exemple, s'il ne serait pas avantageux d'interdire le cabotage des Hollandais qui transportent, d'un port de la France à un autre, nos marchandises à moins de frais que nous ne le ferions nous-mêmes, car, dit-on, notre navigation perd un gain dont l'étranger profite, mais la nation profite aussi du bon marché qu'elle retire de son service : il faudrait décider entre l'intérêt général de la nation et l'intérêt particulier de la navigation. On dira sans doute que l'intérêt de la navigation influe tellement sur l'intérêt de la nation, que l'un et l'autre doivent tendre également à la suppression du cabotage des Hollandais, car cette suppression favoriserait les progrès de notre marine marchande et ceux de notre marine militaire. Elle favoriserait les progrès de notre marine marchande, en lui procurant des gains qui augmenteraient cette partie si intéressante de notre navigation ; elle favoriserait les progrès de la marine militaire, parce qu'elle lui procurerait un plus grand nombre d'hommes à la manœuvre des vaisseaux. Mais, peut-on confondre le cabotage avec la marine marchande ? Ne forme-t-il pas une partie à part, puisque son objet n'est pas le commerce avec l'étranger, et qu'il est borné au transport des marchandises d'un port du royaume à un autre, ce qui ne concerne que notre commerce intérieur ? Or l'épargne sur ce transport intéresse également le vendeur et l'acheteur de la même nation, et un surcroît de frais pour ce transport, quoique gagné par quelques compatriotes, ne peut que leur être fort préjudiciable au débit, à la consommation, et à la production des denrées ; d'où s'ensuivrait nécessairement une diminution de richesses annuelles dans l'État.

C'est donc attaquer un État dans le principe que de diminuer ses richesses. Quant à la multiplication des matelots, c'est à la vérité un objet intéressant, mais il dépend plus de la multiplication des hommes et des richesses que de la petite navigation du cabotage. Si nous avons des hommes qui cherchent de l'emploi, et si nous avons des richesses pour les bien payer, nous ne manquerons pas de matelots, surtout si nous favorisons les progrès de la pêche qui en est la pépinière, et en même temps une source de richesses. Mais si on prenait pour multiplier un expédient qui diminuerait les richesses, on diminuerait aussi la population, car elle est toujours à proportion des richesses. Cet expédient serait non seulement peu favorable aux vues particulières qu'on se proposerait, mais il le serait encore

lentement, et le nombre des porteurs d'eau aurait diminué peu à peu, et se serait éteint. Ainsi on peut toujours obvier à des inconvénients passagers pour profiter de pareils avantages.

moins au bien général. Ainsi en attendant du changement à cet égard, on peut au moins présumer que l'état actuel ne nous est pas fort préjudiciable.

Quand les campagnes sont maltraitées, appauvries, sans sûreté pour la culture des biens, et sans ressource pour les hommes qui les habitent, ils se réfugient et s'accumulent dans les grandes villes, et se livrent en trop grand nombre à des états où ils sont peu profitables, et même inutiles ou à charge aux autres citoyens. Mais surtout la classe des marchands en détail, et la classe des domestiques, sont beaucoup trop nombreuses.

Le marchand borné au commerce intérieur ne produit rien, rigoureusement parlant, il sert la nation et il est payé par la nation.

La quantité de marchands et leurs gains sont si indéterminés, et si indépendants d'aucun ordre convenable, que les marchands en détail de tous genres peuvent se multiplier sans bornes, et chacun d'eux tend au moins à défrayer sa famille par son gain ; ainsi plus ces familles surabondent, plus ce commerce devient cher et onéreux à la société. La facilité qu'ont les hommes qui ont quelque argent à se livrer au débit de quelques marchandises, fait que la plus grande partie de ceux qui sont forcés de se réfugier dans les grandes villes, pour éviter leur ruine dans les campagnes, embrassent cet état : ils y portent le peu de richesses que leurs pères employaient aux dépenses de la culture. Ainsi les impositions arbitraires, la milice, les corvées, la gêne dans le commerce des denrées, et les autres vexations des campagnes, enlèvent ou détournent de l'agriculture les hommes et les moyens : la multitude des marchands qui s'établissent dans les grandes villes augmente, par le besoin de gagner qui est proportionné au nombre, le prix de la vente des marchandises au préjudice des citoyens, et ce haut prix établi par la surabondance des marchands procure, à ceux qui ont le plus de débit, des fortunes nuisibles à l'État, parce que les gains qui forment ces fortunes excèdent de beaucoup les dépenses de la consommation de ces gros marchands.

Ces richesses accumulées et retenues forment des amas et des obstructions qui s'opposent à la circulation des richesses productives, qui doivent repasser perpétuellement par l'agriculture pour la reproduction des richesses annuelles et des revenus de l'État.

Cependant ces fortunes destructives dans un État agriculteur sont regardées comme les effets de l'opulence de la nation lorsqu'elles sont, au contraire, des causes d'anéantissement des richesses.

On ne doit pas envisager les fortunes des laboureurs comme celle d'un marchand en détail dans les villes. Un laboureur ne peut gagner dans une entreprise de culture qu'en travaillant au profit de l'État, et qu'en employant annuellement ses richesses au paiement du salaire des paysans qu'il occupe aux travaux de la culture ; ses gains successifs qui forment sa fortune, s'il parvient à s'en former une, ne sont pas le quinzième des productions qu'il fait naître annuellement. Ainsi plus une telle fortune serait considérable, plus elle prouverait l'utilité de celui qui l'a acquise, et le bon emploi des richesses qu'il a fait valoir pour se la procurer. Car les grandes dépenses pour la culture triplent et

quadruplent le produit des terres, les dépenses insuffisantes pour une bonne culture ne rendent pas 30% de plus que les frais ; mais les dépenses portées au degré qu'il convient produisent 100% de profit, en partie pour l'État, et en partie pour le laboureur. Ainsi ce sont les richesses du laboureur qui assurent les revenus de la nation, la puissance du souverain, et la prospérité de l'État. La profession de laboureur est donc d'une bien plus grande considération, par son importance et par l'emploi des richesses, que celle d'un marchand qui s'établit dans des temps difficiles où les papiers commercables se multiplient. Ce commerce, qui devient alors indispensable, détourne les richesses pécuniaires de la source productive ; non seulement les trésors des escompteurs ne contribuent point à la reproduction des richesses, mais ils enlèvent encore celles qui circulent, et pompent peu à peu tout le pécule de la nation.

C'est dans ces temps que la capitale rassemble tout l'argent du royaume. Les emprunts cependant deviennent difficiles pour les citoyens qui n'ont que des hypothèques à proposer aux prêteurs. Il y a trop peu de profit alors à se réduire au simple intérêt de l'argent et à l'aliénation du capital. Il faut éluder la loi pour assurer de plus grands gains et un prompt retour de l'argent. L'aspect de ces grandes fortunes de finance fait croire aux bourgeois peu clairvoyants que la masse d'argent monnayé a augmenté, et que l'État a bien des ressources. Mais ces fortunes même ne sont pas comme ils le pensent des ressources pour l'État. L'agioteur s'enrichit continuellement dans les temps où il sait que le besoin du crédit soutiendra la valeur des effets qu'il escompte, mais il ne se dessaisit jamais de ses richesses ; elles sont d'une nature à ne paraître qu'autant qu'il sait qu'il peut les exposer avec sûreté ; mais quand il les resserre, on n'aperçoit plus que les suites fâcheuses du malheur des temps.

Ceux qui croient qu'il serait avantageux, pour suppléer plus abondamment à l'or et à l'argent du royaume, qu'il y eût constamment une certaine quantité de billets d'État, ou autres papiers publics commercables, n'ont pas aperçu que ces sortes d'effets ne sont propres qu'à entretenir un commerce onéreux, qui ne porte que sur la masse pécuniaire, qui ne produit rien, qui retient entre les mains des agioteurs de profession une partie de l'argent du royaume, et qui la détourne de la circulation par laquelle il doit être continuellement rapporté à la source des richesses réelles, pour subvenir aux avances et aux frais nécessaires pour les faire renaître annuellement. L'argent n'engendre pas de l'argent, ainsi un commerce factice, où l'argent est lui-même la marchandise et la monnaie, ne peut enrichir l'escompteur qu'au préjudice de celui qui supporte l'escompte. L'état d'agioteur ne peut donc être dans la société qu'une profession dévorante. Le seul commerce qui doit procurer de l'argent, qui peut être favorable au vendeur et à l'acheteur, et qui est avantageux à toute la nation, est l'échange des marchandises avec de l'argent. Les papiers publics et commercables ne peuvent être regardés que comme un véritable supplément de richesses dans un État. Il suffit d'avoir des marchandises et un commerce libre et facile, et on ne manquera pas d'argent.

Le peuple a été moins attentif à l'emploi des habitants des villes, qui surabondent dans le commerce de détail et dans le commerce d'argent, qu'au nombre excessif d'hommes qui désertent les campagnes pour être domestiques à Paris. Il est vrai que ce serait encore une perte pour les travaux de l'agriculture, si ces travaux leur procuraient constamment de quoi subsister, et s'ils n'étaient exposés à être enlevés par la milice, ou excédés de corvées qui les réduisent à la misère. Ils ne peuvent se livrer à l'agriculture pour eux-mêmes s'ils n'ont pas les facultés nécessaires, ni pour les fermiers, si les fermiers ne sont pas par eux-mêmes en état de les employer, et de leur payer un salaire suffisant pour leur assurer la subsistance dans tous les temps de l'année. Mais, dans la plupart des provinces, les fermiers ou métayers ont tant de peine à faire subsister leurs familles, et tirent si peu d'argent de leurs grains dont le débit n'est pas libre, qu'ils ne peuvent faire travailler les paysans, si ce n'est à un prix si modique, et si peu proportionné aux travaux pénibles de la culture, que les ouvriers des campagnes ne peuvent soutenir tout ensemble les excès de la misère et de la fatigue. Rebutés d'un état si dur et si pauvre, doit-on s'étonner qu'ils préfèrent celui de domestique, à une condition si malheureuse ?

On ne peut pas porter l'inhumanité jusqu'à vouloir entreprendre d'arrêter cette désertion ! Si la contrainte suffisait pour retenir les hommes, toutes les régions désertes seraient au moins peuplées de malheureux.

On pourrait peut-être envisager ces royaumes où les paysans sont serfs des grands propriétaires et assujettis à ne travailler qu'au profit de leur seigneur qui les réduit au nécessaire le plus étroit, mais une telle constitution, qui n'est pas moins contraire à la domination du souverain que désavantageuse à la prospérité d'un État, éteint toute émulation et toute activité : elle est d'ailleurs incompatible avec la navigation et le commerce. Cette tyrannie féodale ne peut donc convenir à un royaume maritime ni à un gouvernement vraiment monarchique. C'est la liberté et l'intérêt particulier qui vivifient les États.

En vain propose-t-on en France de bannir des villages les maîtres d'école, ce petit moyen si applaudi et si absurde ne ferait sentir qu'un surcroît de dureté ! Que les paysans malheureux sachent ou ne sachent pas lire, il suffit qu'ils sachent que Paris est une ressource pour eux, qu'ils y aient déjà des parents ou des compatriotes qui les y reçoivent et qui les placent, rien ne peut militer contre ces moyens que ce qui peut adoucir leur état. Dans les campagnes les paysans sont fort attachés à leur contrée, et ils s'y fixent tant que la misère ne les force pas de l'abandonner. Si la campagne perd ses habitants, c'est qu'elle manque de richesses ; et les hommes y sont inutiles s'ils ne peuvent au moins s'y procurer quelque aisance, car sans l'aisance et la tranquillité, ils n'ont ni les facultés ni le courage de se livrer utilement aux travaux de la culture. Ainsi il n'y a point, dans ces cas extrêmes, de perte pour l'État quand ces hommes, dont la consommation est réduite aux plus mauvais aliments, et aux vêtements les plus mauvais, qui n'achètent rien, qui ne vendent rien, et dont le travail est si infructueux qu'il ne leur suffit pas pour satisfaire aux besoins les plus rigoureux, abandonnent leur

pays ; et ils sont du moins ailleurs de quelque utilité, car quoique la surabondance des domestiques coopère peu à la production des richesses annuelles, cependant elle y contribue en quelque sorte indirectement.

Il faut laisser aux riches la liberté des dépenses. Si le luxe les porte à nourrir et à payer des domestiques inutiles, il ne faut plus mettre il est vrai ces domestiques au rang des hommes qui coopèrent à la production des richesses, mais on doit du moins les envisager comme des consommateurs qui procurent la distribution de l'argent des riches à toutes les professions lucratives : car ces domestiques n'accumulent pas des trésors qui se dérobent à la circulation de la masse pécuniaire destinée à retourner continuellement à la source des richesses annuelles ; leur nourriture, leurs vêtements, leurs gages se réduisent à une consommation avantageuse. Le riche qui jouit ainsi de ses richesses, les rend à la société. On ne doit point gêner les riches dans la jouissance de leurs richesses ou de leurs revenus, car c'est la jouissance des richesses qui fait naître, et qui perpétue les richesses. Ainsi la surabondance des domestiques, nécessités par la misère à s'abandonner à la servitude, est moins désavantageuse que s'ils restaient dans leur état de misère et de non-valeur. Il en est de ces domestiques comme des ouvriers occupés à la fabrication des ouvrages de luxe pour l'usage de la nation, car ces ouvriers ne sont utiles qu'autant qu'ils provoquent les riches à la dépense, et qu'ils dépensent eux-mêmes le gain qu'ils retirent de leur travail. Les uns et les autres seront cependant mal employés dans un royaume qui n'est pas assez peuplé pour y faire valoir les biens-fonds.

Mais quand le gouvernement renonce aux revenus des biens, qu'il borne par ses lois la culture de la terre à la subsistance de la nation, il y aura toujours à proportion de la population, si faible qu'elle soit, une grande partie des hommes qui ne peuvent être utiles que par leur consommation, et même il peut y en avoir beaucoup aussi qui seront onéreux à la nation, si on ne s'oppose pas aux abus et aux désordres qui élèvent les uns à des fortunes destructives, et qui jettent les autres dans la misère et dans l'impuissance. C'est par ces désordres mêmes que le luxe est porté à l'excès qui force les citoyens de tous les ordres à se livrer à des dépenses ruineuses, parce que l'honneur et la considération ne résident plus que dans les richesses, que les richesses confondent tous les états, qu'elles anéantissent les rangs, les distinctions, les vertus, le mérite, et toutes les qualités fondamentales de la société, qu'elles achètent les protections pour dépouiller le faible, et pour enlever les emplois dus à la capacité et aux services. Un tel dérèglement détruit le zèle du citoyen pour le bien général, rompt tous les ressorts de la politique intérieure du gouvernement, dérange tout l'ordre économique, et bouleverse les États. Jamais Rome ne fut si riche et si somptueuse que lorsqu'elle dévastait les provinces qu'elle avait assujetties à sa domination, mais sa splendeur était la flamme de l'incendie qui consommait les forces de l'Empire et qui le soumit à la puissance de ses ennemis.

Dans le plus haut degré de prospérité en hommes et en abondance de production où une nation puisse parvenir, les hommes sont plus profitables à l'État par leurs

richesses que par leur nombre : car lorsque les richesses dominent, les hommes sont dans l'aisance, et leur consommation proportionnée à leur aisance entretient l'abondance des richesses et la puissance de l'État. Mais si les hommes étaient surabondants relativement à la plus grande abondance des richesses annuelles qu'ils puissent tirer des biens-fonds et du commerce extérieur, cette surabondance d'hommes ne pourrait plus contribuer à l'accroissement des richesses. Elle ne pourrait contribuer par sa consommation qu'à augmenter le prix des denrées, mais cette augmentation de prix n'augmenterait point le fonds des richesses, et les besoins multipliés à raison de la surabondance des hommes diminueraient l'aisance des uns et des autres ; et si cette surabondance était excessive, elle réduirait leur consommation au nécessaire rigoureux. Ainsi la nation serait pauvre dans cet état de prospérité : chaque homme pourrait peu retrancher de sa consommation pour contribuer aux dépenses nécessaires pour le gouvernement et pour la défense de l'État. Cette nation serait forcée de réduire tous les produits de ses biens-fonds aux matières de premier besoin, et d'y réduire aussi leur consommation, ainsi que cette nombreuse population de la Chine, dont le vaste et fertile territoire suffit à peine à lui procurer du riz et quelques autres grains pour sa nourriture. Cette nation qui est bien gouvernée, qui n'est point exposée aux guerres, et qui ne se répand point dans les autres pays, s'est multipliée à un tel degré qu'elle surpasse la subsistance que fournit un pays bien cultivé et fort abondant.

Mais les circonstances qui favorisent cette population extraordinaire ne se trouvent point réunies dans les autres États.

Le despotisme des souverains et de leurs préposés, l'insuffisance et l'instabilité des lois, les dérèglements de l'administration, l'incertitude de la propriété des biens, les guerres, les impositions désordonnées, détruisent les hommes et les richesses, et la puissance des souverains. Il n'y a presque point de nations dans l'univers qui soient parvenues à un degré de population suffisante pour faire naître du sol toutes les productions qu'il peut porter, ni les richesses nécessaires pour se procurer l'abondance qu'on pourrait en obtenir.

Cependant tout gouvernement désire toujours l'accroissement de la population, parce que les hommes multiplient les richesses ; mais toujours trop avide de richesses, il enlève celles qui doivent concourir à l'accroissement des revenus de l'État et à l'accroissement de la population. Ainsi il s'appauvrit lui-même par son empressement à jouir des richesses présentes, au-delà de la proportion de ce qui pourrait lui en revenir annuellement sans préjudicier aux progrès de l'agriculture, ou par la forme ruineuse des impositions mal administrées, ou par la violence et les frais excessifs de la perception des impôts, ou par les obstacles qu'on oppose au débit des productions par le défaut de la liberté du commerce, ou par les droits imposés sur les denrées qui peuvent être vendues à l'étranger.

Ces droits mal placés détruisent par contre-coup les revenus du Roi en ajoutant, par eux-mêmes, et encore plus par les frais de perception, un surcroît de prix qui s'oppose à la production et à la vente des denrées, principalement de celles qui

manquent à d'autres nations, et que notre territoire peut produire abondamment. Car ces denrées doivent être pour un État une source immense de richesses et le soutien d'une nombreuse population, non seulement par les hommes employés à produire ces richesses, mais encore par ces richesses elles-mêmes, dont les dépenses formeraient des gains à toutes les professions lucratives : *telle serait en France l'abondance des vins* qu'elle peut produire, et qu'elle pourrait vendre aux nations voisines à un prix qui leur serait profitable, et qui nous procurerait de grands revenus, que de millions de richesses, que de millions d'hommes de plus !

Ce n'est pourtant que par le secours des richesses qu'un État agriculteur peut s'enrichir de plus en plus, *car l'abondance des richesses contribue plus que l'abondance des hommes à l'accroissement des richesses, mais, d'un autre côté, l'accroissement des richesses augmente le nombre des hommes dans toutes les professions lucratives*. La petite culture (par exemple) qui se fait avec des bœufs, par défaut de richesses, occupe beaucoup plus d'hommes, et profite beaucoup moins que la grande culture, qui s'exécute avec des chevaux. Celle-ci exige de plus grandes avances que celle-là, mais, dans cette dernière, ces grandes avances peuvent produire cent pour cent, et dans la première qui occupe beaucoup plus d'hommes, les frais ne produisent que 20% (Voyez l'article GRAINS. *Économie politique*). Cependant celle qui occupe moins d'hommes procure une plus grande population, parce qu'elle produit des revenus et de la subsistance pour une plus grande quantité d'hommes¹¹ : c'est donc par le progrès des richesses qu'une nation peut parvenir à de plus grands progrès de richesses, de population et de puissance ! C'est donc en vain qu'elle tendrait à multiplier les hommes sans s'attacher préalablement à multiplier les richesses.

Les États qui n'ont pas l'avantage de la navigation pour se procurer un grand commerce des denrées de leur cru, ne peuvent presque point accroître leurs richesses ni leur population, car, faute de commerce extérieur, elles ne peuvent pas même étendre leur agriculture, de crainte que l'abondance ne fasse tomber les productions en non-valeur, n'anéantisse les revenus des propriétaires et du souverain. Cette abondance qui ferait tomber les denrées en non-valeur ne favorise pas non plus la population, car la pauvreté ne retient point, ni n'attire

¹¹ Les campagnes cultivées par de riches fermiers, qui tiennent des grandes fermes, sont moins peuplées que celles qui sont cultivées par de petits fermiers ou métayers. Si on jette les yeux sur la carte topographique de la Beauce et du Perche, la Beauce paraît déserte, en comparaison du Perche ; dans la Beauce il n'y a que de grosses paroisses, mais fort éloignées les unes des autres, au lieu que les habitations sont très multipliées et fort peu éloignées les unes des autres ; mais les revenus des terres de la Beauce, surpassent de beaucoup celui des terres du Perche. Ainsi le Perche quoique plus peuplé que la Beauce contribue beaucoup moins que celle-ci à la population du royaume. On doit juger de l'usage des hommes dans les campagnes par leur emploi et par leurs facultés, avec lesquelles ils peuvent faire valoir les biens-fonds. Car les plus grands revenus et la plus nombreuse population seront assurés à un royaume dont les campagnes seront cultivées par des riches laboureurs. Il faut que les richesses du fermier soient conservées et que les revenus du propriétaire soient dépensés. Celles-là produisent les revenus, et ceux-ci soutiennent la population.

point les hommes : en effet s'il y avait à proportion plus d'hommes que de richesses, cette surabondance d'hommes ne servirait qu'à appauvrir l'État de plus en plus, car leur salaire diminuerait à proportion de leur nombre, et leur consommation diminuerait aussi à proportion de leur salaire, ce qui les réduirait à un état de misère qui les forcerait de désertir le pays. Il en serait de même de la diminution des revenus des biens-fonds, car les propriétaires diminuant leurs dépenses, les gains de toutes les professions lucratives diminueraient aussi, et la population dépérirait.

C'est ce qui arrive aussi à une nation maritime qui peut se procurer par l'étendue de son territoire une grande abondance de denrées, et qui en défend l'exportation, ou qui en empêche le débit par les droits dont elle les charge, car le prix dégénère en perte pour le cultivateur ; le revenu des biens est détruit, il n'y a d'autre remède que de rétablir le commerce, ou de borner rigoureusement la culture à la subsistance de la nation, et d'exposer le bas peuple dans les mauvaises années à des famines fréquentes. Mais la non-valeur des productions est encore plus dangereuse, parce qu'elle fait cesser la culture, qu'elle anéantit les revenus et la subsistance de la nation, qu'elle diminue la population, et qu'elle ruine l'État.

Ainsi quand l'exportation des grains est défendue, il ne faut pas se plaindre de ce que les habitants de la campagne ne défrichent pas les terres incultes, et qu'ils ne procurent pas une plus grande abondance de blé ! Car, l'abondance avec la non-valeur est pauvreté, parce que les denrées, quelque abondantes qu'elles soient, qui ne restituent que les frais, ne sont point une augmentation de richesses ; elles ne produisent des gains et des revenus que lorsque leur valeur vénale surpasse les dépenses. Ainsi il faut examiner soigneusement si les dépenses n'excèderaient pas la valeur du produit ; si un accroissement de culture ne détruirait pas les revenus des terres auxquelles la culture a été bornée par la nécessité de retrouver le prix des grains, la restitution des dépenses, du paiement du fermage et des impositions, et le dédommagement des travaux et des risques des cultivateurs ; on verrait alors s'il ne faudrait pas au contraire fixer exactement par des lois les bornes de la culture, suivant la conduite d'une nation fort éclairée sur les profits du commerce qui jette à la mer certaines marchandises surabondantes pour soutenir le prix de celles qu'elle vend. Ces lois seraient plus judicieusement établies que celles qui défendent de vendre à l'étranger le superflu des productions, que procurerait la culture des terres que cette prohibition destructive retient en non-valeur ; et plus judicieusement établies aussi que celles qui défendent de planter des vignes et qui ordonnent d'en arracher, afin d'augmenter les terres pour la culture de blé dont le débit est empêché. Il y a déjà dans le royaume plus de trente millions d'arpents de terres incultes propres à porter du blé, et qu'il ne faut pas cultiver pour prévenir la perte que la non-valeur de ce grain apporterait dans les revenus de la nation, et pour éviter la diminution de la population qui arriverait nécessairement par la perte de ces revenus et la dégradation de la culture qui suivrait la diminution de la population.

Est-ce que l'on a cru, lorsqu'on a établi ces lois prohibitives, que le bas prix du blé favoriserait l'abondance des grains et les progrès de la population ? Ne pouvait-on pas y découvrir l'enchaînement des causes d'un dépérissement général ? Eh bien, on peut se dispenser aujourd'hui d'approfondir ces causes : pour se désabuser d'un préjugé si dangereux, qu'on jette les yeux sur les provinces du royaume au-delà de la Loire où, par le défaut du débit, le blé est le plus souvent en non-valeur, et où le paysan gagne si peu qu'il ne peut pas même profiter du bas prix du blé pour se nourrir de pain de froment. On verra que ces provinces sont les plus pauvres, les moins peuplées, et les moins cultivées. Il est bien malheureux pour la France qui est un État maritime, agriculteur, et commerçant, d'apprendre ces vérités par sa propre expérience : il était si facile de les apercevoir chez les nations voisines qui sont privées des avantages de la navigation.